

L'AJJ

Mensuel de la Ville d'Aubagne
N°893 · Juillet-Août 2025 · aubagne.fr

Aubagne ville de tradition



#Aubagne en mouvement

ALBAGNE
en Provence



Route Européenne
de la CÉRAMIQUE

LA RÉTRO DU MOIS



P. 4
TOURNOI MAURICE
REVELLO: LA FRANCE
VICTORIEUSE POUR
LA 14^e FOIS !

L'ACTU DU MOIS



P. 6-7
UN TRÈS BON
RAPPORT
DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE
DES COMPTES !

L'ACTU DU MOIS



P. 13
"PLACES EN
MUSIQUE" : UN
FESTIVAL À CIEL
OUVERT

DOSSIER CENTRAL



P. 15-18
AUBAGNE,
VILLE DE
TRADITION

PORTRAIT



P. 20
BETTY CORREA:
VICTOIRE AUX
POINGS

GRAND ANGLE



P. 22-23
ARGILLA 2025:
ESCALE DE LA
ROUTE EUROPÉENNE
DE LA CÉRAMIQUE À
AUBAGNE



VOTRE NEWSLETTER A ÉVOLUÉ

La newsletter hebdomadaire de la ville d'Aubagne vous est désormais adressée chaque vendredi dans un format plus épuré, valorisant les événements de la semaine passée. Recevez-la gratuitement dans votre boîte e-mail !

Abonnez-vous sur aubagne.fr/newsletter

Aubagne au Jour le Jour • vous ne recevez pas régulièrement l'AJJ ?  Dites-le nous : ajj@aubagne.fr 

Directeur de la publication : Gérard Gazay • Directeur de la communication : Yannick Quichaud • Rédaction : Jean-Pierre Vallorani, Mathieu Houllière, Jean-Luc Chovelon • Photos/Vidéos : Jérôme Gerle • Pôle vidéo : Françoise Essayan • Pôle numérique : Julien Desbuissons • Pôle graphique : Thomas Moulin • Organisation de la diffusion : Thomas Mateos • Accueil, réclamations lecteurs : Fouzia Rebiâi • Réalisation : Agence Declik • Communication : rue de la Liberté 13400 Aubagne • Tél. : 04 42 18 16 86 • Dépôt légal : 2^e trimestre 2025



ALERTE SMS AUBAGNE

Inondation, incendie, incident trafic ou travaux... soyez alertés en temps réel ! Abonnez-vous : aubagne.fr/sms

NUMÉROS UTILES

FRAP FORCE RAPIDE ACTION PROPRETÉ

Conteneur renversé ? Branche d'arbre au sol ? Dépôt sauvage d'encombrants ? Contactez la FRAP, du lundi au samedi de 8h à 18h.

0800 00 66 23 (appel non surtaxé)

AUBAGNE À VOTRE SERVICE

Problème de nettoyage dans votre rue ? Problème d'éclairage ? Un service municipal à améliorer ? Contactez Aubagne à votre service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

0800 18 19 19 (appel non surtaxé)

ou aubagne.avotreservice@aubagne.fr

CSU CENTRE DE SUPERVISION URBAINE

Le CSU gère l'ensemble des caméras et reçoit les appels liés à un problème de sécurité.

CSU Aubagne, 24h/24 et 7j/7 • 04 42 18 19 39

■ **Mairie (standard)**
04 42 18 19 19

■ **France Services**
04 42 18 19 20

■ **Aubagne à votre service**
0800 18 19 19

■ **Espace Aubagne Seniors**
04 42 18 19 05

■ **Accès au Droit Juridique Seniors**
04 42 18 19 01

■ **Allo Déchets/Encombrants**
0 800 94 94 08

■ **Police Secours**
17

■ **Pompiers**
18

■ **Commissariat**
04 88 22 71 00

■ **Gendarmerie**
04 42 82 90 17

■ **Police municipale/CSU**
04 42 18 19 39

■ **Service de la Sécurité civile et routière**
04 42 18 16 97
(défibrillateurs)

■ **Urgence Sécurité Gaz**
0800 473 333

■ **Urgences Médicales**
15

■ **Centre Anti-Poison**
04 91 74 41 68

■ **Centre hospitalier Edmond-Garcin**
04 42 84 70 00

■ **Clinique de la Casamance**
04 91 88 40 00

■ **CPAM**
01 84 90 36 46

■ **CSAPA (addictologie)**
04 42 70 54 30

■ **Maison du partage**
04 42 18 19 73

■ **Métropole antenne d'Aubagne**
04 42 62 80 00

■ **L'Eau des collines**
04 42 62 45 00

■ **Maison du Tourisme**
04 42 03 49 98

■ **Les Lignes de L'Agglo**
04 42 03 24 25

■ **Taxis**
04 42 03 80 80

■ **Dépannage électricité**
09 72 67 50 13

■ **SOS Vétérinaire**
09 70 24 70 24

■ **SPA / Fourrière Animale**
04 42 22 14 02
du lundi au samedi

L'ÉDITO

AUBAGNE, VILLE DE
TRADITION, FIERE DE SON
IDENTITE PROVENCALE

À Aubagne, les traditions ne sont pas un souvenir figé, mais un souffle qui anime la ville tout entière.

Depuis 2014, l'équipe municipale poursuit un des objectifs qu'elle s'est fixée : affirmer l'identité provençale de la ville d'Aubagne.

Les traditions d'Aubagne, c'est la cavalcade organisée dans le centre-ville d'Aubagne et les fêtes votives, comme le feu de la Saint-Jean ou la marche des Rois, qui illuminent nos saisons, c'est la restauration des œuvres et des monuments de la ville qui nous relie à notre histoire. La création de la plus grande exposition

de santons au monde au village des santons, le renouvellement des marchés d'été et d'hiver, élu « marché préféré de la région » par les auditeurs de France Bleu Provence, ainsi que l'installation de la plus grande crèche vivante panoramique, sont autant d'animations destinées à perpétuer un savoir-faire unique.

La préservation de notre patrimoine identitaire a été récompensée par le Conseil départemental qui a élevé Aubagne au rang de « capitale provençale de la culture » en 2023. Forte des efforts poursuivis par ses élus, Aubagne est aujourd'hui inscrite sur la Route européenne de la céramique, itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe, aux côtés de 23 autres villes européennes.

En cette année singulière, Aubagne défend plus que jamais son identité provençale avec les événements liés au 130^e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol, personnalité inégalée de notre Provence, ainsi qu'à l'occasion du plus grand marché européen de la céramique, Argilla 2025, les 9 et 10 août prochains en présence de plus de 200 céramistes provenant de 17 pays.

Préserver nos traditions, ce n'est pas seulement regarder vers le passé, c'est aussi donner du sens à notre présent et transmettre une identité affirmée aux générations futures. C'est la raison pour laquelle, nous avons acheté en centre-ville la Villa Barthélémy qui abritera le grand musée de la céramique, et nous procédons au lancement d'un Parcours d'Art Public Urbain en hommage à la mémoire de Marcel Pagnol.

Ici à Aubagne, les traditions sont vivantes, elles ne s'opposent pas à la modernité. Elles ne cessent de dialoguer avec l'avenir. Et tant que nous les porterons dans nos mains, nos cœurs et nos voix, elles continueront de faire battre l'âme de notre ville.

Ensemble, faisons vivre l'identité aubagnaise, cet esprit de Provence pétri de passion, de talent et de fraternité.

Bel été à toutes et à tous !

Gérard Gazay

Samedi 1^{er} juin



ODE À LA NATURE !

La 4^e édition de la Fête de la Nature s'est tenue le samedi 1^{er} juin de 10h à 18h au parc Jean Moulin. Une journée ensoleillée organisée par l'association Coopération Planet en partenariat avec la Ville pour fêter la nature et mettre en avant les initiatives locales. Dans le cadre verdoyant du parc Jean Moulin, plus de 30 associations ont proposé aux amoureux de la nature présents des ateliers ludiques autour de l'environnement et de la biodiversité.

Jeudi 5 juin



LE RÉSEAU DE BUS ÉVOLUE

Avec l'arrivée du Bus à Haut Niveau de Service dès septembre 2025, le réseau évolue et les Aubagnais ont pu s'exprimer lors d'une concertation publique lancée par la métropole depuis le 5 juin dernier afin de devenir acteurs de ce changement. Une phase durant laquelle des expositions mobiles, forum d'échange, et autre questionnaire en ligne vous ont été proposés. Vous avez encore jusqu'au 4 juillet pour y répondre.

Du 12 au 15 juin



72H DE L'ÉCOLOGIE : UNE INITIATIVE INSPIRANTE

Du 12 au 15 juin avaient lieu « Les 72h de l'écologie » à Aubagne et à Marseille, une manifestation éco-citoyenne organisée par La Cité des transitions en partenariat avec les acteurs du territoire. Conférences, tables rondes, ateliers interactifs et participatifs, visites de lieux engagés, mises en avant d'innovations locales, projections... Ce fut également l'occasion de restituer les résultats de l'enquête participative menée en mars 2025 sur l'usage du vélo à Aubagne.



TOUT LE MONDE PEUT FAIRE DU BÉNÉVOLAT

Que vous soyez lycéen, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, retraité... le bénévolat vous attend ! Découvrez les annonces en scannant ce QR code et prenez rendez-vous avec France Bénévolat Aubagne : 06 67 63 55 51

Vendredi 13 juin



MASTERCLASS AU CONSERVATOIRE

Le 13 juin dernier s'est déroulée au sein du Conservatoire d'Aubagne une Masterclass exceptionnelle en présence de Bernard d'Ascoli, pianiste concertiste soliste de renommée internationale, né à Aubagne et directeur du centre de formation Piano Cantabile. Ce partenariat a permis à 4 élèves du conservatoire de se produire en public et de recueillir les conseils avisés du pianiste aubagnais.

Dimanche 15 juin



TOURNOI MAURICE REVELLO : LA FRANCE VICTORIEUSE POUR LA 14^E FOIS !

Aubagne faisait partie cette année encore des villes hôtes du tournoi Maurice-Revello. La 51^e édition de la compétition internationale de football a permis à douze sélections internationales des moins de 21 ans de se confronter. Les « Bleuets » U20 de Bernard Diomède se sont imposés en finale face à l'Arabie Saoudite. Ils succèdent ainsi à l'Ukraine et restent à ce jour l'équipe la plus titrée. Bravo Messieurs !

Samedi 21 juin



UNE FÊTE DE LA MUSIQUE HAUTE EN COULEUR

Vous étiez nombreux à arpenter la ville à la découverte de la quarantaine de groupes venus à La Fête de la musique. Coordinée par Nomades Kultur, organisatrice du festival Les Nuits Flamencas, cette 45^e édition a permis aux Aubagnais de découvrir Geiste, dernière lauréate de la pépinière d'artistes portée par l'association, mais aussi « Sur la voie de Duke Ellington », en partenariat avec Marseille Jazz des Cinq Continents.

PROJET

RETOUR SUR QUATRE PROJETS MAJEURS DÉLIBÉRÉS AU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN



RENOUVELLEMENT DE L'AIDE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-2026

En 2018, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place un « Pass Scolaire Métropolitain » pour harmoniser la tarification du transport scolaire sur l'ensemble de son territoire. Ce lissage a généré une augmentation tarifaire pour certaines familles. « La Ville d'Aubagne a voulu aider ces familles sous la forme d'une participation financière au transport scolaire des collégiens et lycéens scolarisés hors de notre ville. Nous proposons sa reconduction en 2025/2026 » explique Zarick Kourichi, conseiller municipal délégué à la Jeunesse et à l'Animation des Maisons de quartier.

PARTENARIAT POUR L'AVANT-PREMIÈRE DU FILM D'ANIMATION « MARCEL ET MONSIEUR PAGNOL »

Dans le cadre du 130^e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol, la commune a souhaité soutenir la production du film d'animation « Marcel et Monsieur Pagnol », lequel, « par son intérêt culturel, touristique et patrimonial, participe au rayonnement de la Ville d'Aubagne et du territoire de Marcel Pagnol » précise Philippe Amy, adjoint délégué à la Culture et aux Événements culturels. Ce soutien à hauteur de 20 833 € HT permettra à la Ville de bénéficier d'une diffusion en avant-première au cinéma Le Pagnol. La mention de la Ville figurera au générique de fin du film et sur les supports de communication.



PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER D'AUBAGNE

Le choix de la reconstruction d'un nouvel établissement hospitalier a été validé sur un nouveau site par l'Agence Régionale de Santé. Le secteur des Gargues a été retenu pour ce projet à l'horizon 2030. L'État a annoncé son soutien financier. La Région Sud, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil Départemental ont confirmé leur soutien. Cette délibération a pour objet d'approuver la participation financière de la Commune relative aux dépenses d'acquisitions foncières. « Ce nouvel hôpital constituera un pôle de santé majeur pour un bassin de vie de 140 000 habitants avec 38 % de surfaces et 20 % de capacités supplémentaires » indique Magali Roux, conseillère municipale déléguée à la Santé.

PÉRENNISATION DU DISPOSITIF DU « PERMIS DE LOUER » DANS LE CENTRE-VILLE ET EXTENSION DU PÉRIMÈTRE

Un régime d'autorisation préalable à la mise en location (APML), communément appelé « permis de louer », a été instauré en 2022 dans une partie du centre ancien d'Aubagne. « Les indicateurs confirment que cet outil incitatif permet un accompagnement des propriétaires dans la réhabilitation de leur logement » se réjouit Franck-Clément Chamla, adjoint délégué à l'Habitat. La Ville sollicite la Métropole Aix-Marseille-Provence pour sa pérennisation et pour l'extension du périmètre, élargi aux côtés internes du zonage existant pour les rues suivantes : Rue Domergue, Rue de la Fraternité, Rue République, Rue Marceau, Rue Jeu de ballon. Ce nouveau périmètre concernera 1 327 logements.



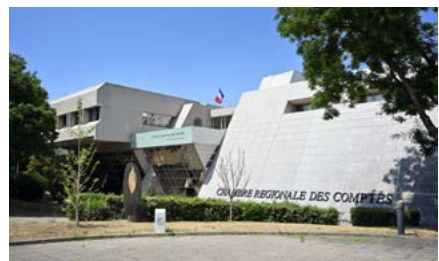
POLITIQUE

UN TRÈS BON RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES !

INTERVIEW DE GÉRARD GAZAY, MAIRE D'AUBAGNE

QUEL EST LE RÔLE DES CHAMBRES RÉGIONALES DES COMPTES (CRC)?

En contrepartie de l'autonomie accordée aux communes, aux départements et aux régions en 1982, le législateur a prévu un contrôle a posteriori de leurs comptes et de leur gestion par les chambres régionales des comptes. Celles-ci examinent la régularité des procédures et des actes de gestion, l'équilibre financier des opérations, l'économie des moyens mis en œuvre ainsi que leur efficacité. Le rapport d'observations définitives clôture l'examen de la gestion, doit être porté à la connaissance des assemblées délibérantes (conseil municipal, départemental, ...), et devient dès lors communicable au public.



À QUELLE FRÉQUENCE LA VILLE EST-ELLE CONTRÔLÉE ET COMMENT SE DÉROULE CE CONTRÔLE?

Le précédent contrôle de la CRC portait sur les exercices 2001 à 2011 et ses résultats, particulièrement catastrophiques pour l'ancienne Municipalité, avaient été communiqués en juillet 2013. Le présent contrôle, dont les résultats ont été portés à la connaissance du Conseil municipal du 30 juin dernier, concerne les exercices de 2018 à 2024. Dans ce cadre, la Chambre a procédé durant près d'une année à un audit particulièrement fouillé de la gestion, des finances, des ressources humaines et de la commande publique. Elle a examiné de très nombreux documents et données et a auditionné l'Exécutif de la commune ainsi que les services municipaux en charge de ces thématiques.

QUELS SONT LES RÉSULTATS DE CE CONTRÔLE?

Le rapport est globalement positif, les magistrats financiers l'ayant eux-mêmes qualifié de « bon rapport » lors



de sa restitution orale aux représentants de la Collectivité.

En effet, il prend acte d'avancées significatives tant au niveau de la situation financière de la ville que du respect des

règles et procédures relatives à la comptabilité, aux ressources humaines et à la commande publique.

Pour le premier point, les magistrats financiers indiquent que la Collectivité « fournit d'importants efforts de gestion. Elle maîtrise l'évolution des charges à caractère général malgré un contexte inflationniste marqué... L'évolution des dépenses de personnel est contenue... Les soldes d'épargne affichent une dynamique favorable durant la période de contrôle ».

En ce qui concerne le second point, la Chambre précise par exemple, que « les procédures de recrutement sont formalisées et respectées » et que « la mise en œuvre du régime indemnitaire [versé aux agents] n'appelle pas d'observation ».

Elle signale également que « la commande publique d'Aubagne atteste d'une bonne maîtrise des techniques de la commande publique. L'organisation des services retenue favorise la professionnalisation de la fonction achats, la sécurisation des procédures de passation et d'exécution... la Direction de la commande publique et de la logistique a développé des procédures de contrôle interne performantes ».

La Chambre a également émis quelques observations accompagnées de pistes d'améliorations et a formulé à ce titre, 3 recommandations, 2 sur les finances et 1 sur les ressources humaines.

Pour mémoire, le contrôle de 2013 ne comportait pas moins de 11 recommandations alors que celui-ci ne portait que sur les finances !

Les points de vigilance concernent notamment le poids de la dette qui bien qu'en baisse de 45 M€ depuis 2014, demeure élevé, ce qui conduit la CRC à écrire que la Ville « n'aura pas d'autres choix que de poursuivre ses efforts de gestion afin de réduire progressivement l'impact de sa dette sur son équilibre budgétaire ».

ZOOM SUR LES 3 RECOMMANDATIONS DE LA CRC

Recommandation n° 1 : « Formaliser une procédure de contrôle interne et financier ».

Cette recommandation est prise en compte par la Collectivité et se traduit par la mise à jour des procédures comptables, notamment en matière de suivi des régies de recettes.

Une vigilance particulière est également portée dans la fiabilisation des contrôles et la Direction des Finances travaille sur un processus de renforcement du contrôle interne à l'aide de documents établis par la Direction Générale des Finances Publiques.

Enfin, le règlement budgétaire et financier de la commune a été mis à jour afin d'intégrer les observations de la Chambre.

Recommandation n° 2 : « Fiabiliser l'actif du bilan de la commune en procédant à son inventaire complet, en apurant les comptes d'études et d'immobilisations en cours et en procédant aux écritures d'amortissement obligatoires ».

Lors du contrôle, les magistrats de la CRC ont identifié un écart entre l'inventaire dressé par la Collectivité et l'état de l'actif tenu par le Comptable public d'un montant de 4 M€. D'une part, il convient de préciser que cet écart représente seulement 1 % du montant total de l'actif de la commune. D'autre part, la recherche des écarts est en cours mais elle s'avère complexe au regard du volume des données à traiter qui remontent avant les années 2000.

Pour ce qui est de l'apurement des comptes mentionné par la Chambre, il est également en cours et est, contrairement à ce que pensait la CRC, sans impact budgétaire pour la commune.

Recommandation n° 3 : « Doter la commune d'un outil de suivi des heures supplémentaires effectuées ».

Si la Direction des Ressources Humaines a toujours centralisé et contrôlé les heures supplémentaires mises en paiement, les heures récupérées étaient en revanche directement gérées dans les différents services.

Afin de se conformer à cette recommandation, la DRH va déployer dans tous les services, d'ici la fin de l'année, un outil informatique de suivi des heures supplémentaires qui sera pleinement opérationnel en 2026 sur toute la Collectivité.

En conclusion, la Ville remercie la Chambre pour la qualité du travail effectué et se félicite des points positifs et avancées mis en avant dans le rapport. Elle prend également bonne note des pistes d'amélioration à mettre en œuvre afin de parfaire sa gestion.

Le rapport valide la bonne gestion de l'équipe municipale depuis 12 ans !

Alain ROUSSET
Premier adjoint au maire
délégué à l'Administration
générale et à l'Aménagement
du territoire
alain.rousset@aubagne.fr



Danielle MENET
Adjointe au maire déléguée
aux Finances, au Budget,
à l'Économie et à l'Emploi
danielle.menet@aubagne.fr



ALAIN ROUSSET,
1^{er} adjoint délégué à l'Administration générale et à l'Aménagement du territoire, nous confirme que les résultats de l'audit de la CRC relatifs à

la gestion des Ressources Humaines et de la Commande Publique sont plutôt favorables : « La Chambre a relevé une gestion rigoureuse de la masse salariale, laquelle a permis d'absorber une part très significative de la dynamique d'augmentation des dépenses du personnel, ainsi que l'existence d'un plan mobilité recrutement (PMR) permettant l'analyse précoce et exacte des besoins. La volonté de la commune est de privilégier la mobilité interne et le respect des articles de loi sur le recrutement des personnels contractuels. Enfin, la CRC a attesté d'une bonne maîtrise des techniques de la Commande Publique, répondant ainsi aux objectifs de professionnalisation et de sécurité attendus, et la procédure de passation des marchés publics ne fait pas apparaître d'anomalie récurrente. »



DANIELLE MENET,
adjointe déléguée aux Finances, au Budget, à l'Économie, et à l'Emploi, soutient que la bonne gestion des deniers publics permettra à la ville

d'investir pour l'avenir des générations futures : « La Chambre régionale des comptes reconnaît les efforts réalisés par l'actuelle majorité municipale pour avoir remis la trajectoire financière de la Ville sur les bons rails, malgré de fortes contraintes. Grâce à sa gestion rigoureuse et maîtrisée de ses dépenses, l'équipe municipale a ramené la capacité de désendettement à 18 années. En 2014, la dette de la Ville créée par les anciennes majorités s'élevait à 3429 euros par habitant. Aujourd'hui, elle s'élève à 2672 euros par habitant, ce qui atteste des efforts de gestion sans précédent. La commune dispose de peu de marges de manœuvre en recettes, et il faut rappeler que nous n'avons pas augmenté les impôts locaux depuis 2014. Malgré toutes ces difficultés héritées du passé, nous gardons le cap sur nos objectifs : maîtriser nos dépenses avec rigueur et transparence, poursuivre le désendettement de la Ville et continuer à investir pour transformer notre belle ville provençale. »

➔ SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE ARMÉE POUR SAUVER

Aubagne devient la 1^{re} ville de France à doter sa police municipale d'équipements de secours avec la mise en place de défibrillateurs.



Les arrêts cardiaques sont la 2^e cause de mortalité en France avec 50 000 décès recensés chaque année. Or, l'utilisation d'un défibrillateur dans les 3 premières minutes permet d'augmenter de 70 % les chances de reprise de l'activité cardiaque. À ce jour, des outils favorisent l'intervention de personnes formées aux gestes réflexes, dont l'application SAUVLife destinée à mettre en réseau des « citoyens sauveteurs » et utilisée par les agents de la Police Municipale en partenariat avec les SAMU et les services de secours. Désormais, les agents de la Police Municipale d'Aubagne sont équipés d'un

dispositif de défibrillateur dans leur véhicule. Le modèle de défibrillateur proposé par l'entreprise « Taton Def » a été retenu en raison des qualités techniques qu'il propose : légèreté, ultraportable, et connecté. « Nos agents sont souvent les premiers à intervenir lors d'événements critiques, parfois vitaux, impliquant des victimes d'accidents. Grâce à ce nouvel équipement, ils peuvent désormais agir avec rapidité et efficacité, en attendant l'arrivée des secours spécialisés », souligne Vincent Rusconi, adjoint délégué à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique.

Vincent RUSCONI

Adjoint au maire délégué à la Sécurité, à la Politique de la Ville, aux Préventions, à la Citoyenneté, aux Cultes et à la Ville numérique
vincent.rusconi@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

UN NOUVEAU BINÔME AU SEIN DU GROUPE DE SOUTIEN CYNOTECHNIQUE DE LA POLICE MUNICIPALE

Depuis le 1^{er} juin, le Groupe de soutien cynotechnique a pris le relais de la brigade canine créée en février 2022. Sa mission : la sécurisation des lieux les plus fréquentés.

La tranquillité publique est une des priorités de l'équipe municipale de la ville d'Aubagne, ce qui se traduit par une meilleure adaptation de la brigade canine au rythme de la cité : rebaptisée Groupe de soutien cynotechnique, elle s'est étoffée depuis le 1^{er} juin avec l'arrivée d'un troisième maître-chien accompagné de son chien et opère par cycles sur une amplitude horaire allant de 14h à minuit. Pour ces trois maîtres-chiens, propriétaires de leur animal, l'affectation au sein de la police municipale d'Aubagne est leur premier poste. Trakker et Maïka, bergers malinois, accompagnés par Riden, berger hollandais, auront pour mission la sécurisation des lieux publics en patrouilles pédestres ou portées, comme au pôle d'échanges, aux marchés, ou aux abords des centres commerciaux ou des lieux de rassemblement. Ils interviennent aussi lors de contrôles des chiens catégorisés ou dangereux. « Trakker, Maïka et

Riden sont très sociables et plutôt abordables, ils s'adaptent aux personnes et aux situations selon le contexte. Leur présence suffit à faire redescendre la tension et l'agressivité » explique Sébastien Lachaud, directeur adjoint de la

Police municipale. Afin de pouvoir réagir dans les meilleures conditions au service de la population aubagnaise, ces trois agents et leurs chiens suivent des entraînements hebdomadaires obligatoires dans des environnements variés.



➔ PRÉVENTION

PRÉVENTION INCENDIE : UNE VIGILANCE PARTAGÉE

Chaque année notre département est touché par 240 feux en moyenne, soit près de 2 600 hectares de surfaces consumées. En étroite collaboration avec ses partenaires, au premier rang desquels l'Office national des forêts (ONF), la Ville d'Aubagne agit pour protéger ses espaces naturels et ses habitants.

Le soleil n'est pas encore très haut mais la chaleur est déjà presque étouffante en ce mois de juin. Les agents de l'ONF, Victor Nalet et Mathieu Wolff, viennent rencontrer M. Bruni, propriétaire d'une villa entourée d'un terrain concerné par les obligations légales de débroussaillage (OLD). En effet, l'engagement de la Ville d'Aubagne pour la préservation de ses espaces naturels s'est concrétisé par un partenariat resserré avec l'ONF : depuis janvier 2025, elle a délégué à ces agents la gestion du Plan communal de débroussaillage. Ceux-ci ont réalisé une cartographie complète du premier quartier délimité pour cette campagne, à savoir La Coueste (s'étendant de la voie ferrée à l'autoroute A 50). Cette cartographie, parcelle par parcelle, permet aux propriétaires concernés d'identifier leurs obligations légales de débroussaillage destinées à les protéger ainsi que leurs biens face au risque d'incendie. Un courrier détaillant les OLD a été adressé aux propriétaires résidant dans la zone prioritaire de La Coueste. Il est suivi d'un rendez-vous avec Victor Nalet, Mathieu Wolff et l'équipe d'agents de l'ONF mobilisés pour cette campagne, qui se rendent disponibles pour expliquer et rappeler l'intérêt de ces mesures préventives.

Ce matin-là, Matthieu Hermant, conseiller municipal délégué à l'Agriculture et à la Forêt est présent pour constater la pertinence de cette procédure : « Les habitants nous confirment que la grande majorité des propriétaires ont réagi positivement dès la réception du courrier de la Ville. Je suis heureux de constater que notre démarche privilégiant la pédagogie est la bonne. » Près de 250 propriétaires sont concernés sur la commune. « Après cette phase, qui laisse quelques mois aux habitants pour réaliser les travaux de débroussaillage, une deuxième visite viendra constater la mise en conformité avant l'été 2026 et pourra à ce moment-là entraîner éventuellement des sanctions » précise Victor Nalet.

Les sapeurs-forestiers du département sont également des partenaires

déterminants de la Ville dans cette défense de la forêt contre l'incendie (DFCI). Ces actions de prévention ont pour conséquence de soulager le travail des sapeurs-pompiers en cas de départ de feu pendant la prochaine saison estivale : « Les feux de forêt sont presque toujours d'origine accidentelle. Il est donc crucial de mettre en place des mesures simples et efficaces pour minimiser ces risques et leurs conséquences : ne pas fumer ou jeter des cigarettes dans la nature ou par la fenêtre de sa voiture, pas de feux, de barbecues, de travaux avec meuleuse/disqueuse, pas de pétards ni de feux d'artifice à proximité de végétations ! » rappelle le commandant Célia Sappin, chef de centre du CSP Aubagne. Cet été, si vous êtes témoin d'un feu, un réflexe : alerter le 18/112 et suivre les consignes données !



Matthieu HERMANT

Conseiller municipal, délégué à l'Agriculture et à la Forêt
matthieu.hermant@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS



PLAN CANICULE: PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

Les premières vagues de chaleur ont déjà fait leur apparition dans le Sud et les températures élevées peuvent avoir un impact sanitaire considérable, surtout lorsqu'elles sont continues le jour et la nuit. Face à l'augmentation des températures estivales et aux épisodes caniculaires de plus en plus fréquents, protéger les plus vulnérables est donc une nécessité. **«La municipalité est toujours au plus près des personnes les plus fragiles et les plus isolées, et nous veillons à ce qu'elles soient toutes en**

sécurité. C'est vrai toute l'année mais nous portons une attention particulière pendant les périodes de canicule», souligne Sophie Amarantinis, adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, et à la Solidarité. Depuis 2004, le Plan canicule est mis en place chaque année au niveau national du 1^{er} juin au 15 septembre afin de limiter les impacts liés aux périodes de forte chaleur. Dans ce dispositif, les mairies et les Centres communaux d'action sociale (CCAS) jouent un rôle primordial. **À Aubagne, le CCAS tient à jour un registre nominatif des personnes isolées les plus vulnérables qui en font la demande afin de prendre les mesures nécessaires lors d'un épisode caniculaire.** Les personnes inscrites sur ce registre sont contactées par le CCAS en cas de déclenchement du plan «Canicule» par les services de l'État. **Un travail de prévention est également réalisé en rappelant les consignes élémentaires pour éviter les risques de déshydratation (bien boire, se rafraîchir le corps...).** Lorsque la situation l'exige (au niveau 3 «alerte canicule» et

au niveau 4 «mobilisation maximale»), le CCAS intensifie ses actions et procède à des appels plus fréquents et à des déplacements si nécessaire pour s'assurer du bien-être des personnes inscrites sur le registre. Si au bout de trois appels, aucun contact n'est établi, le CCAS sollicite l'entourage ou visite la personne dans les cas les plus inquiétants. L'accueil de jour du CCAS est ouvert le samedi matin en cas de déclenchement du niveau 3 / alerte préfecture au 166-234 avenue Antide Boyer. Il est possible d'y prendre une douche et un petit-déjeuner. Ce dispositif concerne les 65 ans et plus mais pas seulement : les plus fragiles, notamment les personnes âgées dépendantes (AAD) et les personnes isolées, peuvent également bénéficier de tournées d'hydratation, assurées par le CCAS. Tous les services du CCAS sont mobilisés dans la mise en œuvre du Plan Canicule.

**Inscriptions sur le registre auprès du CCAS : 04 42 18 19 54 ou ccas@aubagne.fr
Canicule Info Service (numéro vert) : 08 00 06 66 66**



Sophie AMARANTINIS

Adjointe au maire déléguée à l'Enfance, à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur, à la Solidarité. En charge de la Cause animale

sophie.amarantinis@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS



L'ÉTÉ DU BEL ÂGE !

Les services de la Ville et l'Espace Aubagne Seniors ont imaginé pour la période estivale «Le Bel été des seniors», une multitude d'activités pour nos aînés les plus âgés.

À Aubagne, le bien-être des seniors, c'est toute l'année. Y compris l'été. Pendant toute la saison estivale, les services de la Ville et l'Espace Aubagne Seniors proposent «Le Bel été des seniors», une succession d'activités à destination du bel-âge. Deux fois par semaine dans la matinée, un accompagnement sera ainsi proposé à la plage des lumières à La Ciotat pour effectuer de la marche dans l'eau et trois fois par semaine l'après-midi, un accueil sera organisé dans les salles climatisées de l'Espace Aubagne Seniors pour s'adonner à des jeux de société. Comme chaque année, des visites des différents marchés nocturnes de la région tels que Sanary, Hyères ou Le Pradet seront également organisées une fois par semaine, tout comme une journée pique-nique au lac de Peyrolles ou dans la somptueuse calanque de Port d'Alon à Saint-Cyr-sur-Mer. D'autres sorties plus ponctuelles viendront animer l'été des seniors avec une sortie en bus intergénérationnelle à Arles, ainsi qu'une sortie à Porquerolles, bijoux des îles d'Or, et aux Baux-de-Provence pour admirer la nouvelle

exposition portant sur Monet dans les Carrières des Lumières. Un programme riche et varié qui reflète le travail réalisé toute l'année par l'équipe municipale et les équipes de l'Espace Aubagne Seniors, comme le précise Irène Duplan, conseillère municipale déléguée aux Seniors et aux Relations avec les CIQ : **«Nos seniors sont heureux à Aubagne et la Ville œuvre au quotidien pour qu'ils le restent. Même pendant la période estivale, nous ne les oublions pas. Vive l'été, vive nos seniors !».**

VÉLORAIL ET CAVALCADE

S'il est bien un événement où la convivialité et le partage sont au rendez-vous, c'est la grande cavalcade organisée par le Comité des Fêtes de Beaudinard. Là encore, les seniors sont mis en avant et participeront à la fête à bord des chars qu'ils auront créés et décorés pendant l'été au cours d'ateliers d'art plastique. Ils pourront aussi prendre part à une exposition photo «Nos seniors ont du talent», réalisée par La Provence des abeilles, ou encore à des concours de contrée, de pétanque, des quizz et des

ateliers de prévention pour apprendre en s'amusant. Enfin, trois sorties sont prévues autour d'Aubagne avec la visite de la cathédrale de Saint-Maximin dans le Var et du quartier du Panier à Marseille, ainsi que la possibilité d'essayer le vélorail à Pourcieux. Pour tous les détails et les tarifs, le mensuel «L'Actu des seniors» est disponible au format papier dans les accueils de la municipalité et en format numérique sur le site de la Ville.



Irène DUPLAN

Conseillère municipale, déléguée aux Seniors et aux relations avec les CIQ

irene.duplan@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

→ ENFANCE - JEUNESSE

Sophie AMARANTINIS
Adjointe au maire déléguée
à l'Enfance, l'Éducation et
à l'Enseignement Supérieur,
à la Solidarité. En charge
de la Cause animale
sophie.amarantinis@aubagne.fr



Zarick KOURICHI
Conseiller municipal,
délégué à la Jeunesse
et à l'Animation des Maisons
de quartier
zarick.kourichi@aubagne.fr



ÉVASION GRANDEUR NATURE À SAINT-VINCENT-LES-FORTS

Avec la réalisation d'importants travaux de rénovation, l'ancienne caserne de pompiers de Saint-Vincent-Les-Forts a retrouvé une seconde jeunesse pour offrir aux jeunes aubagnaises et aubagnais des vacances riches en activités multiples.

L'été, c'est le temps du jeu, des découvertes, des nouvelles amitiés. Les sept centres de loisirs de la ville d'Aubagne accueillent la jeunesse aubagnaise tout l'été. La Direction des Sports propose également un programme estival riche. Et puis, il y a Saint-Vincent-Les-Forts...

Le centre de loisirs de Saint-Vincent-Les-Forts a subi, en ce début d'année 2025, d'importants travaux de rénovation. Remplacement de portes, de luminaires, travaux de peinture, amélioration d'installations de sécurité... Le centre de loisirs, véritable écrin pour les activités estivales, a fait peau neuve et accueille toutes sortes de vacanciers tout au long de l'année : les Maisons de Quartier durant les weekends, les randonneurs du 3^e âge, les écoles de la ville pour des classes de découverte, les formations BAFA durant l'hiver...

«Ce bâtiment est un joyau pour la ville d'Aubagne. Aujourd'hui, beaucoup d'Aubagnais gardent des souvenirs mémorables de Saint-Vincent-Les-Forts. Cela fait partie de nous...», confie

Sophie Amarantinis, adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Éducation, à l'Enseignement supérieur et à la Solidarité.

Situé dans les montagnes des Alpes-de-Haute-Provence, à deux pas du lac de Serre-Ponçon, le centre de loisirs de Saint-Vincent-Les-Forts propose cet été pas moins de dix-neuf stages à thèmes variés pour les jeunes amateurs de grands espaces de 6 à 17 ans. Dès le 5 juillet, une centaine d'enfants et d'adolescents investiront l'ancienne caserne de pompiers rénovée et ses environs. Au programme des deux premières rotations de quinze jours, 5-18 juillet et 18 juillet-1^{er} août, une dizaine de séjours aux libellés évocateurs comme *Aventuriers en herbe*, *L'école des sorciers*, *Rand'huskies* ou encore *Lac en kayak*.

Si pour ce mois de juillet, tous les séjours affichent complet, il reste encore quelques places pour ceux du mois d'août. Et le programme est tout aussi alléchant avec, durant la première quinzaine de quoi ravir les petits explorateurs (6-9 ans), les passionnés d'équitation



(10-12 ans), les adeptes d'Escape game (13-15 ans) ou encore pour les plus grands, un programme d'évasion (15-17 ans). Enfin, du 14 au 22 août, cinq séjours d'une durée d'une semaine sont organisés : *Ma première colo*, pour les plus petits (6-7 ans), *Nature Aventure* (8-9 ans), *Montagn'art* (8-12 ans), *St Vincent'aventure* (10-12 ans) et *Copains du lac* (12-14 ans). Programme détaillé en téléchargement sur le site de la ville www.aubagne.fr.

Autant d'occasions de vivre de belles aventures et de remplir la mémoire des jeunes aubagnais de souvenirs inoubliables !

→ CULTURE

«PLACES EN MUSIQUE» : UN FESTIVAL À CIEL OUVERT

«Places en musique» revient tous les jeudis de l'été à 19h dans différents lieux de la ville pour des concerts gratuits ouverts à tous.



Porté par la direction de la Culture, les services de la Ville, et l'Association des parents d'élèves du Conservatoire, «Places en Musique» revient tout l'été pour le plaisir des mélomanes. **Des concerts gratuits seront proposés tous les jeudis des mois de**

juillet et d'août, de 19h à 20h, chaque fois sur une place différente de la ville. L'occasion de mettre en avant de jeunes talents, des professeurs du Conservatoire et des musiciens de la région tout en valorisant les lieux historiques d'Aubagne. «L'idée originelle de cet

événement était de faire découvrir ou redécouvrir notre patrimoine au cœur de l'été. Nous disposons de magnifiques places à Aubagne que nous souhaitons mettre en valeur», raconte Philippe Amy, adjoint délégué à la Culture et aux Événements culturels. Cette nouvelle saison permettra ainsi de découvrir Jade et Thaïs Robinot, toutes deux anciennes élèves du conservatoire en cours de professionnalisation, respectivement sur la place Sarrasine et sur le square Arnaud Mathieu, mais aussi Laurence Monti, super soliste à l'Opéra de Toulon et un trio de l'ensemble Provence Verdon qui se produiront l'un et l'autre sur la place Sainte-Rose. Neuf concerts au total dont le style alternera entre musique classique et jazz pour varier les plaisirs. Sur place, chaises et transats seront fournis à la demande pour profiter pleinement des concerts. À vos agendas ! **Voir le programme complet en page 25.**

Philippe AMY

Adjoint au maire
délégué à la Culture
et aux Événements culturels
philippe.amy@aubagne.fr



DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX AVEC FESTIMÔME

Le Festival international du cirque et des arts de la rue, Festimôme, est de retour dans le parc Jean Moulin du 24 au 27 juillet prochain.



Faire battre le cœur de la culture et offrir un accès à l'art et au spectacle vivant pour toutes et tous. C'est tout l'objectif de Festimôme, événement visant à célébrer la créativité, le partage et l'émotion chaque été dans la ville d'Aubagne. Cette année encore, les équipes du festival international du cirque et des arts de la rue proposent une programmation riche, ouverte sur le monde, où se croisent des disciplines artistiques et des compagnies venues des quatre coins de la terre. «Festimôme est une parenthèse enchantée offerte aux parents et aux enfants de la Ville, surtout pour ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances. C'est aussi l'occasion de mettre à l'honneur tous les merveilleux

artistes du cirque», souligne Philippe Amy, adjoint délégué à la Culture et aux Événements culturels. Coup d'envoi du festival le 24 juillet à partir de 18h pour une soirée d'ouverture gratuite durant laquelle des artistes de stand-up se produiront sur scène avant le véritable festival qui débutera le lendemain à 10h. Pendant 3 jours, les compagnies se succéderont pour proposer des spectacles passionnants au cœur du parc Jean Moulin. Pour cette 24^e édition, les équipes de Festimôme ont voulu aller plus loin, en particulier pour les plus jeunes, avec une nouveauté : «La Grande récré», véritable village d'activités et d'ateliers ouvert de 10h à 12h et de 14h à 17h pour éveiller, amuser, et émerveiller

les enfants. Ces activités sont proposées par Art'Euro, les services de la ville d'Aubagne et les partenaires, tels que Evolio qui gère la ressourcerie «Le Dirigeable» à Aubagne, ou bien La Tribu des idées, Les Amis de Romy ou encore l'association Fou des jeux. À noter qu'un espace de restauration et une buvette vous attendront sur place.

Festimôme, du 24 au 27 juillet prochain dans le parc Jean Moulin.

Programmation complète et billetterie sur : www.arteuro.fr
Tarif à la journée : Enfant 5 € // Adulte 10 € - Tarif Pass 3 jours : Enfant 10 € // Adulte 20 €. Tarif de groupe (10 et plus) : 3 € par enfant

COMMERCE

NOUVEAUX ET NOUVEAUTÉ

Ce mois-ci, deux nouveaux commerces aubagnais vous sont présentés, ainsi qu'un troisième qui, même s'il n'a pas ouvert récemment, possède une actualité qui mérite d'être mise en avant.

Danielle MENET
Adjointe au maire déléguée
aux Finances, au Budget,
à l'Économie et à l'Emploi
danielle.menet@aubagne.fr



O'SENTEURS D'AUBAGNE

Depuis le 22 avril, la boutique O'Senteurs d'Aubagne propose un large choix de produits artisanaux sur le Cours Voltaire : savons, gels douche provenant de la Savonnerie Bleujaune de Plan d'Orgon, et de nombreux autres articles sont disponibles tels que des bougies, des senteurs d'intérieur faisant la part belle à la lavande ou encore des coffrets cadeaux. La propriétaire, Nadine Cerini, a ouvert sa boutique après avoir constaté qu'un tel commerce manquait au centre-ville d'Aubagne. Depuis son ouverture, le magasin ne désemplit pas et si les curieux sont légion, une clientèle fidèle est déjà en train de se dessiner. Au point qu'une carte de fidélité devrait bientôt voir le jour...

15C cours Voltaire, ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 19h30, tél. 04 88 42 31 50 et 06 58 80 44 37, présent sur Facebook, Instagram et Google.



L'ATELIER M

Mégane Donadey a ouvert en mai dernier sa boutique L'Atelier M, dans laquelle elle propose sa nouvelle activité d'onglerie sous toutes ses formes : pose complète capsules, comblage, gainage semi-permanent, pour les mains et les pieds. En déco, vous pourrez opter pour le baby boomer, french, cuti glitter ou baby glitter. Mégane est née et vit à Aubagne, elle est maman d'une petite fille et cette activité est une reconversion professionnelle qu'elle vit avec énergie et dynamisme : elle prévoit déjà d'élargir ses prestations beauté dès septembre. Sa boutique accueillante et confortable vous ouvre ses portes du lundi au samedi sur rendez-vous de 9h à 18h, elle est fermée le mercredi.

L'Atelier M, 26 rue de la fraternité. Tél 06 99 96 91 94
Insta __latelierm. Disponible également sur Planity



CAVAVIN AUBAGNE

Ce n'est pas une nouvelle boutique puisqu'elle existe depuis 2009. La nouveauté : le commerce de Xavier Asnar vient de remporter la palme d'or du meilleur commerce de France, dans la catégorie caviste franchisé (décernée par WIZville). Une récompense qui met en lumière la qualité du travail de ce caviste passionné. Avec une cave réunissant les plus grandes appellations avec des bouteilles à moins de 5 euros, mais aussi des Petrus à plus de 4 000 euros, la Cavavin vous offre un tour de France des vignobles pour y découvrir les différentes typicités de raisin issus de nos terroirs. Quelques bouteilles de champagne et un rayon spiritueux de qualité vous y attendent également.

Centre commercial Cheminée Isnard, 50 avenue Roger Salengro, ouvert du mardi au samedi de 9h à 19h, tél. 04 86 33 50 86, www.cavavin-aubagne.com, présent sur Facebook, Instagram, LinkedIn.



Stationnez facile en Centre-ville !
Profitez de l'un des deux parkings souterrains de la ville :

- parking du 8 Mai 1945
- parking des Terres Rouges

+ 1H de parking offerte par la ville
+ 2H offertes par vos commerçants de l'ACL

AUBAGNE, VILLE DE TRADITION

Depuis 2014, l'équipe municipale défend une Provence à visage humain en faisant de l'identité provençale un fil vivant entre passé et avenir, notamment à travers des actions ambitieuses destinées à renouveler, à valoriser et à transmettre un patrimoine vivant. Ville natale de Marcel Pagnol, berceau des santons et de la céramique, Aubagne cultive avec passion ses racines provençales. Cette année encore, la ville d'Aubagne perpétuera ses traditions à l'occasion d'Argilla et du 130e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol.

AFFIRMER L'IDENTITÉ PROVENÇALE

Un des axes majeurs du projet municipal est d'affirmer l'identité provençale de la ville d'Aubagne, nommée symboliquement Aubagne-en-Provence. La valorisation et la transmission de cet héritage ont été ainsi placées au cœur de la politique de la Ville. **Cela s'est traduit par l'organisation de la Cavalcade chaque année dans le centre-ville d'Aubagne, de l'installation d'une crèche provençale au sein de l'Hôtel de ville, et de la redynamisation d'événements comme le feu de la Saint-Jean, la marche des Rois, les Rusticales de Beaudinard ou la célébration de 1895, année de naissance de Marcel Pagnol, sous la forme d'une fête d'époque.** « Autant de moments qui nous rassemblent, honorent notre histoire et renforcent le lien entre les générations » explique Geneviève Morfin, adjointe déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture. « Nous soutenons activement le folklore, les fêtes locales et les rendez-vous populaires. Les traditions représentent une richesse précieuse, mais aussi une responsabilité, car il ne s'agit pas de les figer mais de les faire

vivre et de les transmettre » insiste-t-elle. Les spectacles traditionnels comme Le Gros Souper ou la Crèche vivante se produisent désormais chaque année sur la scène du théâtre Comœdia. Des associations comme Lei Dansaire de Garlaban, l'Estello Aubanenco ou l'Escandihado Aubanenco participent à ces nombreuses manifestations culturelles et populaires.

La transmission de l'identité aubagnaise s'illustre également par la mise en valeur du service Archives et Patrimoine de la ville, lequel vient de fêter ses 20 ans ainsi que par la restauration des œuvres et des monuments. Plusieurs tableaux anciens religieux et non-religieux ont retrouvé leur éclat. La Vierge de Beaudinard et l'orgue de l'Eglise Saint-Sauveur ont été réhabilités et le buste de Jean-Baptiste Chaulan a été restauré. « Un important travail a été mené lors de l'entretien de notre patrimoine » poursuit Geneviève Morfin, « la restauration du monument à la Victoire du Cours Foch confirme cette volonté. Avec la Fondation du Patrimoine et le lancement d'une souscription publique,

nous permettons aux habitants de contribuer activement à la sauvegarde de notre patrimoine commun. » Toutes ces actions sont de nature à faire vivre l'héritage patrimonial aubagnais, à l'instar de celles consacrées à la valorisation de la filière argile.



Geneviève MORFIN
Adjointe déléguée au Patrimoine,
aux Traditions et à la Ville Lecture



Patrice **JARQUE**
Conseiller municipal délégué à
l'Artisanat et aux Métiers d'art

AUBAGNE, CAPITALE MONDIALE DU SANTON

Les santons de Provence sont de petites figurines en argile très colorées, représentant la scène de la nativité dans la crèche de Noël, ainsi que toute une série de petits personnages incarnant les habitants d'un village provençal et leurs métiers traditionnels. La ville d'Aubagne est l'ambassadrice de cet artisanat traditionnel dans le monde entier.

Cette notoriété s'est intensifiée dès 2014 avec une recrudescence d'entreprises santonnnières et la création du village des santons par l'équipe municipale en 2017. C'est à ce jour la plus grande exposition de santons au monde abritant plus de 4 000 figurines présentées au sein de 19 villages miniatures et comptabilisant plus de 160 000 visiteurs. Aubagne dispose aujourd'hui de 17 santonniers sur son territoire. De plus, le renouvellement du marché d'hiver, avec sa fête des santons et l'installation d'une crèche panoramique située sur le cours Foch, a accru considérablement la visibilité des santons aubagnais. **Le marché aux santons d'Aubagne a été élu marché préféré de la région par les auditeurs de France Bleu Provence en 2023.**

Et s'il est une artiste qui fait la fierté d'Aubagne, c'est bien **Thérèse Neveu** ! À l'origine de l'art santonnier et de son développement, Thérèse Neveu, née Sicard en 1866, est la première à cuire au four ses créations, les santons étant jusqu'alors confectionnés en terre crue séchée au soleil. Puis, elle fait sortir le santon de son registre religieux : elle innove en reproduisant des personnages existants et connus de tous, comme Margarido ou Virginie du Garlaban, ou bien des métiers voués à disparaître, sous l'influence de l'académicien et félibre Frédéric Mistral, qui l'appelait « *ma bello santouniero* ». « *La beauté de ses santons n'est plus à démontrer. Par sa manière de leur donner vie, de les ancrer dans le monde provençal, elle est une santonnrière incontournable* » déclare Sylvie Neveu-Prigent, son arrière-petite-fille, qui s'attache à faire vivre son héritage. L'année 2026 sera

l'occasion de célébrer à la fois les 160 ans de sa naissance et les 80 ans de sa disparition.



Sylvie **NEVEU-PRIGENT**
et Patrice **JARQUE**

Aujourd'hui, aux côtés des services de la Ville, deux associations professionnelles, « l'Association des Céramistes et Santonniers du Pays d'Aubagne » et « l'Argile, céramique et santons de Provence », participent activement à la dynamique de la filière.

Par ailleurs, la ville d'Aubagne détient deux autres établissements emblématiques valorisant les santons de Provence :

- **Le musée du « Petit monde de Marcel Pagnol »**, réinstallé à la cour de Clastre, sur le site même des anciens ateliers de Thérèse Neveu, lequel rend hommage à l'œuvre de Marcel Pagnol grâce à l'exposition de plus de 200 santons.
- **La galerie Argilla**, véritable maison de la céramique et du santon, qui permet à une cinquantaine de professionnels d'exposer et de vendre leurs créations au cœur de la ville.

Ces espaces accueillent chaque année des dizaines de milliers de visiteurs, témoignant ainsi de l'attractivité des santons de Provence et de la pérennité d'une des traditions phares aubagnaises.



Patrice **JARQUE**
Conseiller municipal délégué à
l'Artisanat et aux Métiers d'art

L'ART DE LA CÉRAMIQUE : DE TERRE ET DE FEU

Aubagne, la terre n'est pas muette : elle parle entre les mains de ceux qui la façonnent. Depuis des siècles, l'art de la céramique fait partie de l'âme de la ville. Des ateliers familiaux aux créations contemporaines, le geste se transmet, précis, patient, chargé de mémoire et d'émotion. La création de l'École de la Céramique en 1989 forme chaque année de nouveaux artisans dans les métiers du tournage, du moulage et de la faïencerie d'art.

Ici, l'argile devient œuvre : utilitaire ou décorative, simple ou audacieuse, toujours habitée. Les potiers, véritables poètes du feu, perpétuent un savoir-faire ancestral tout en ouvrant la voie à la création d'aujourd'hui. Aubagne ne se contente pas de préserver cet art : elle le fait vivre, le célèbre et l'ouvre au monde.

Soucieuse de renforcer l'identité provençale de la ville, l'équipe municipale n'a cessé d'innover et de renouveler les événements majeurs liés à la filière argile tels que **le marché d'été de la céramique et des santons** permettant à une quinzaine de créateurs de présenter leurs œuvres, **le marché aux santons et à la céramique** qui anime le centre-ville chaque hiver en réunissant une vingtaine de santonniers et de céramistes dans une ambiance chaleureuse et festive, tandis que la **biennale Argilla**, premier marché potier de France à ciel ouvert à portée internationale, rassemble plus de 200 exposants issus de plus de 17 pays différents.

Récompensée pour les efforts poursuivis par ses élus, la ville d'Aubagne a été inscrite sur la **Route européenne de la céramique, itinéraire culturel certifié par le Conseil de l'Europe en 2024** fédérant 23 villes d'Europe. Forte de cette labellisation, Aubagne deviendra la capitale européenne de la céramique les 9 et 10 août prochains en organisant Argilla 2025 en présence de plus de 200 céramistes provenant de 17 pays.

Accueillant de prestigieuses fabriques comme la Poterie Ravel ou Les faïences Sicard sur ses terres – cette dernière célèbre

cette année les 130 ans de la création de la fameuse Cigale –, **la ville d'Aubagne possède un fonds patrimonial exceptionnel et conserve plus de 18 000 pièces de céramique et de santons**, dont certaines datent du **xviii^e** siècle, ainsi que des archives précieuses sur les ateliers et les familles d'artisans locaux.

Si l'art de la céramique aubagnais jouit d'une notoriété reconnue mondialement, l'équipe municipale vient d'ouvrir un nouveau chapitre au livre de la céramique et du santon fondé sur la transmission : l'acquisition récente de la Villa Barthélemy marque ce tournant décisif. **« Cette bâtisse du **xix^e** siècle, située près de la gare, deviendra le futur grand musée de la céramique : le projet prévoit la présentation de ses collections patrimoniales et contemporaines, des ateliers, des résidences d'artistes et des conférences, faisant de ce lieu un centre de rayonnement pour le savoir-faire aubagnais et un levier d'attractivité touristique et culturelle »** se réjouit Patrice Jarque, conseiller municipal délégué à l'Artisanat et aux Métiers d'art. La céramique fait partie du paysage aubagnais depuis des siècles et participe ainsi de l'identité provençale de la ville, comme le plus illustre de ses académiciens : Marcel Pagnol.





MARCEL PAGNOL: LA MÉMOIRE EN HÉRITAGE

Dès 2014, l'équipe municipale constate que l'œuvre et les valeurs de Marcel Pagnol ne sont pas assez représentées dans la ville d'Aubagne. L'objectif est clair : Marcel Pagnol doit retrouver sa place au cœur de sa ville natale.

Pour ce faire, la ville se rapproche de Nicolas Pagnol, petit-fils de Marcel, et elle organise une année d'hommage à la mémoire du célèbre académicien en partenariat avec l'association AD2C en 2015.

Après le 50^e anniversaire de son décès en 2024, Aubagne célèbre cette année le **130^e anniversaire de la naissance de Marcel Pagnol**. Observateur minutieux de son pays et de ses contemporains, Pagnol a décrit avec une humanité incomparable la Provence de son temps, dans sa lumière comme dans sa face la plus sombre. Ses romans, ses pièces, ses films interrogent sur notre rapport aux traditions et c'est ce questionnement qui rend son héritage si vivant et cher à nos cœurs. L'hommage qui lui est rendu cette année montre la volonté de la Ville de diversifier les animations artistiques et culturelles afin de toucher tous les publics. Après la pièce « Jules et Marcel » jouée en février dernier au théâtre Comœdia ou la retransmission du concert de ses musiques de films en avril, **ses admirateurs pourront assister cet été aux balades théâtrales à la Font de Mai organisées par l'Office de tourisme, partenaire de cette année Pagnol**. Au rythme d'un événement par mois, projections, expositions, ateliers vont s'enchaîner jusqu'à la fin de l'année, avec un temps fort en octobre prochain : la présentation en avant-première de « Marcel et Monsieur Pagnol », le film d'animation de Sylvain Chomet, au cinéma Le Pagnol bien sûr !

Honorer la mémoire de Marcel Pagnol ponctuellement est une chose, mais l'équipe municipale ne voulait pas s'arrêter là, encore fallait-il installer l'âme de Pagnol durablement dans la ville, pour affirmer l'identité provençale d'Aubagne. C'est aujourd'hui chose faite : **en accord avec Nicolas Pagnol, la municipalité a lancé la création d'un Parcours d'Art Public Urbain en sollicitant des artistes contemporains**. Ces derniers proposeront une œuvre permanente qui jalonnera un parcours thématique « Marcel Pagnol » constitué de 5 œuvres. Parmi

les 75 artistes ayant participé au concours, Fouch, Frédérique Fleury, Grégory Valentin, Christophe Milcent et les associés Docteur Colors ont été retenus et leurs créations seront disposées place Pasteur, avenue des Goums, place Lucien Grimaud, à l'Espace des Libertés et à l'école Antide Boyer. « *Entre tradition et modernité, ces œuvres sont une interprétation libre de l'univers de Marcel Pagnol qui renforcent l'identité de la Ville natale de l'auteur, l'image provençale d'Aubagne mais aussi l'attractivité de notre cœur de ville* » souligne Philippe Amy, adjoint au maire délégué à la Culture et aux Événements culturels. « **Aubagne confirme sa volonté de faire vivre, partager et renouveler ses traditions, en associant transmission, création et ouverture sur le monde.** »

L'enjeu de la représentativité de Marcel Pagnol à Aubagne est double : faire rayonner son œuvre et ses valeurs, notamment avec le concours de la jeunesse aubagnaise dans le cadre du label 100% EAC (Éducation Artistique et Culturelle), et enrichir l'attractivité touristique de la ville.

L'attachement des Aubagnais au plus illustre de ses ambassadeurs n'est plus à démontrer et cette relation filiale participe à la valorisation de l'identité provençale de la ville d'Aubagne.



Nicolas PAGNOL accompagné de Philippe AMY et de Gérard GAZAY, maire d'Aubagne



SAISON SPORTIVE 2024-2025: UNE SAISON PLEINE D'ÉLAN POUR LE SPORT AUBAGNAIS

La saison sportive 2024-2025 de la ville d'Aubagne n'est pas encore achevée dans plusieurs disciplines sportives, et un premier bilan peut d'ores et déjà être dressé par la Direction des Sports. Un bilan à la fois riche et prometteur.

Nombre de clubs et d'athlètes aubagnais n'en ont pas encore fini. À l'heure où nous écrivons ces lignes, il reste des compétitions et des événements à disputer. Bien sûr, nous savons déjà que l'Aubagne Football Club a décroché une élogieuse 6^e place en National, et plusieurs autres équipes ont brillé dans leurs championnats respectifs, mais de nombreuses autres performances sont encore en attente, reportant de fait le bilan des associations sportives à la fin de l'été (avec les Trophées Sportifs prévus en septembre).

Au cours de cette saison, la Direction des Sports de la ville s'est à nouveau illustrée sur tous les fronts pour offrir aux Aubagnais de tous âges des programmes, des actions et des événements diversifiés tels que :

- Le programme « **Savoir Rouler à Vélo** », destiné à 275 élèves des classes de CM2 pour appréhender la circulation à vélo sur la voie publique,
- Le projet « **Aisance Aquatique** » afin que les 400 élèves des grandes sections de maternelle puissent être à l'aise dans l'eau,
- L'organisation de stages sportifs durant les vacances scolaires : c'est

l'École Municipale des Sports avec ses 24 activités pour un demi-millier d'enfants aubagnais inscrits chaque trimestre,

- La préparation des Olympiades scolaires (même si cette année, la météo s'est invitée à la fête), des cross, du gala des écoles, ou encore l'Happy Run Color.

La Direction des sports a contribué au succès de la Fête des familles, de la Fête de la Petite Enfance, de la Journée des Associations, et des opérations Octobre Rose ou Mars Bleu. Elle est pleinement investie dans les actions des éducateurs dans les crèches, les écoles mais aussi au bénéfice des seniors.

Dans le cadre de la journée du sport scolaire, au mois de septembre dernier, en partenariat avec les étudiants de l'antenne STAPS de la ville, environ mille enfants ont pu découvrir des activités peu conventionnelles telles le Tchouk Ball ou le Kin Ball.

Par ailleurs, l'équipe municipale s'est également engagée en faveur du Sport Santé, dont le projet est piloté par l'Office Municipal des Sports et le Centre Provençal de Médecine du Sport, ainsi que dans le programme Club Inclusif,

sous l'égide du Comité Paralympique et Sportif Français, lequel propose aux clubs une formation permettant l'accueil de pratiquants en situation de handicap.

Enfin, côté projets, l'agenda de la Direction des Sports ne désemplit pas : dès le mois de septembre, par exemple, une classe de 2^{de} du Lycée Joliot-Curie participera au projet Citoyens Sauveteurs à la piscine Alain-Bernard, avec un cursus de formation au sauvetage, allant des premiers secours jusqu'au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Les sportifs aubagnais écrivent aussi quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de la ville. À Aubagne, le sport se pratique sous le soleil provençal sans modération !



Pascal AGOSTINI

Adjoint au maire
délégué aux Sports
et au Patrimoine sportif
pascal.agostini@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

➔ AMBASSADEUR D'AUBAGNE

VICTOIRE AUX POINGS



BETTY CORREA

Les chocs sourds résonnent sur le sac. Tour à tour poings, pieds, coudes, viennent marquer le cuir avec vigueur et détermination. Dans la petite salle du Charrel où elle s'entraîne sans relâche depuis bientôt deux ans, Betty Correa a su gagner le respect des boxeurs qui fréquentent le lieu et rêvent d'un palmarès comme le sien. À 39 ans, malgré la liste impressionnante de ses titres, Betty se fixe encore des objectifs majeurs. Née à Vitry, Betty a commencé sa carrière professionnelle au sein de l'Armée de terre, dans la logistique et le transport : jeune caporal, elle est déployée en opérations extérieures au Kosovo. En 2009, elle découvre la boxe, initiée par un coach militaire qui perçoit son potentiel. C'est une révélation pour Betty : à la fois puissante et longiligne, elle est sur le ring six mois plus tard pour remporter un premier titre de championne de France de boxe américaine.

En 2011, elle part s'installer à la Réunion : « **J'y suis restée jusqu'en 2018 et c'est là-bas que j'ai développé ma boxe. Ça boxe beaucoup dans l'île, il y a de grands boxeurs, un grand nombre de clubs, les Réunionnais sont passionnés !** » Betty est championne de la Réunion en 2011, remporte la Coupe du monde en 2012, puis devient championne du monde en kick-boxing et en K1 en 2013. En 2014, la voilà championne du monde en kick-boxing et en muay-thaï, vice-championne en K1. En 2016 sa vie prend un virage, elle interrompt sa carrière sportive pour retrouver une stabilité professionnelle. Elle quitte la Réunion, reprend son activité dans la logistique, et c'est une opportunité professionnelle qui la fait s'installer à Aubagne en 2023. Au Charrel, le club de muay-thaï de Miloud Khouani lui tend les bras. Elle reprend les entraînements avec un objectif : participer au championnat

du monde en mai 2025. « *La reprise a été difficile au niveau physique. J'avais pris du poids, j'ai dû suivre un régime strict ! Mais je suis forte mentalement. Sur le ring je prends le lead, j'avance beaucoup... Si je prends un coup j'ai envie d'en rendre deux !* » Ses efforts payent, elle intègre l'équipe de France de muay-thaï, obtient une médaille de bronze en mai dernier en Turquie. Le championnat d'Europe se profile en novembre, ce sera sa dernière grande compétition en amateur avant la limite d'âge de 40 ans. « **Je n'ai pas eu d'idôles ou de modèles, ma vie est faite de rencontres. Je me suis construite en me disant que la première personne à battre, c'était moi-même. Je me suis confrontée à mes limites en essayant d'aller toujours plus loin.** » Avec son diplôme d'instructrice fédérale, Betty envisage avec Miloud d'entraîner une nouvelle section de boxe féminine à Aubagne.

SPORT



Pascal AGOSTINI

Adjoint au maire
délégué aux Sports
et au Patrimoine sportif
pascal.agostini@aubagne.fr



AU SERVICE DES AUBAGNAIS

AUBAGNE, VILLE DYNAMIQUE ET SPORTIVE

Depuis 2014, la politique sportive s'est incontestablement développée à Aubagne en favorisant l'accès au sport pour tous et la création d'événements et d'équipements sportifs, ce qui s'est traduit par l'augmentation du nombre de licenciés et l'amélioration des performances réalisées par les sportifs aubagnais.

Le sport à Aubagne, c'est une belle histoire qui dure depuis plusieurs décennies, vouée à se poursuivre grâce à la volonté de l'équipe municipale actuelle et de l'ensemble des acteurs du tissu sportif.

En 2014, la ville d'Aubagne comptait 112 associations sportives et 14 000 licenciés avec une enveloppe budgétaire consacrée aux subventions et aux contrats d'objectifs d'un montant de 590 000 euros. Aujourd'hui, 137 clubs sont recensés pour 16 000 licenciés et le budget en question dépasse les 733 000 euros, témoignant ainsi d'un développement significatif.

Il faut aussi retenir qu'Aubagne a été la première ville du département à obtenir le label « ville active et sportive » avec trois lauriers. « *Le sport pour tous ne doit pas être une simple annonce, mais une réalité concrète suivie dans les faits* » analyse Pascal Agostini, adjoint délégué au Sport et au Patrimoine sportif.

Parmi ces faits, nous relevons le développement du Handisport et des structures d'accueil dans les clubs, celui du Sport Adapté, le Sport Santé et la mise en

place précoce du Tremplin Sport Santé, le sport universitaire grâce aux STAPS et au GRETA, le sport féminin, le sport scolaire et périscolaire, le sport éducatif, le sport nature éco-responsable en partenariat avec l'OTI... L'éventail est large.

La politique sportive participe du rayonnement de la ville d'Aubagne grâce aux nombreux événements qu'elle organise. En 2017, Marseille Capitale Européenne du Sport a éclairé Aubagne de la lumière de ses projecteurs. Il y a aussi eu l'accueil des Formule 1 en ville et, bien sûr, les Paris-Nice et les Tours de La Provence, le retour du Festival International Espoirs de Football Maurice Revello, l'accueil des rugbymen des équipes de France, de Toulon et de Provence Rugby, des basketteurs de Fos-sur-Mer, des footballeurs et footballeuses olympiques, les rencontres internationales d'athlétisme et de gymnastique...

Enfin, les équipements sportifs ont eux aussi connu une réelle expansion. Des incontournables travaux d'entretien et de mise aux normes des 56 sites gérés par la ville avec quelques réalisations

d'envergure comme la rénovation de l'ensemble des gymnases, la piscine Alain-Bernard, la création du terrain synthétique avec remplissage écologique du stade Jo Bonnel, les club-houses du rugby et du football, les aires de fitness, en passant par l'acquisition du site d'escalade du « miroir du fou », ou encore la reprise du plateau des Espillières.

« **Ce bilan serait incomplet si nous oublions les projets qui alimentent quotidiennement la politique sportive de la ville fondée sur la poursuite des efforts engagés depuis onze ans, avec toujours cette même volonté d'aller de l'avant pour une ville qui gagne.** » affirme Pascal Agostini.



➔ ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART



ARGILLA 2025 : ESCALE AUBAGNAISE SUR LA ROUTE EUROPÉENNE DE LA CÉRAMIQUE

LE MARCHÉ D'ÉTÉ À LA CÉRAMIQUE ET AUX SANTONS, intégré au parcours d'Argilla durant les deux jours de la biennale, s'installe sur le cours Foch du 18 juillet au 24 août.



TRANSFERT DE LA FILIÈRE ARGILE À AUBAGNE

Tous les deux ans, Aubagne devient le cœur battant de la céramique européenne. À l'occasion d'Argilla, la ville rend hommage à un savoir-faire ancestral, à une matière noble et à des artisans qui façonnent, sculptent et réinventent l'argile avec passion. Au fil des années, Argilla s'est imposée comme une référence incontournable, réunissant potiers, céramistes et artistes venus de toute l'Europe. Le temps d'un week-end, les rues s'animent, les fours vibrent, les mains s'activent et les regards s'émerveillent. Ce rendez-vous unique, à la fois festif, créatif et populaire, célèbre la tradition mais aussi l'audace contemporaine.

Les 9 et 10 août prochains, la ville d'Aubagne organisera pour la première fois la biennale Argilla depuis que la Métropole lui a transféré la filière argile le 1^{er} janvier dernier. Cette 17^e édition vient concrétiser le travail constant de

l'équipe municipale qui n'a de cesse de valoriser et de faire rayonner cette filière et la créativité de ses artisans aux techniques variées et fascinantes : faïence, terre vernissée, raku, terre cuite, grès, porcelaine...

ARGILLA, VECTEUR DE NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE

Inscrite depuis peu sur l'itinéraire culturel des « Routes Européennes de la Céramique » aux côtés de Limoges, la ville d'Aubagne confirme son statut de ville européenne et internationale ainsi que son rôle d'ambadrice de la filière de l'argile. Cette reconnaissance du Conseil de l'Europe est un atout supplémentaire qui vient renforcer l'attractivité touristique, culturelle et économique de la ville.

Cette année, Argilla propose une immersion au cœur de l'art et de la culture italienne : l'Italie, berceau de traditions céramiques millénaires, est l'invitée

d'honneur de cet événement, ce qui présente l'opportunité d'y associer Deruta, la ville italienne jumelée avec Aubagne. Une superbe exposition intitulée « Alchimie d'Argile » lui est consacrée au sein de la Chapelle des Pénitents Noirs du 21 juin au 13 septembre, nous donnant à revisiter l'histoire de la céramique italienne du Moyen-Âge à la Renaissance. L'Hôtel de Ville abrite l'exposition « L'élégance italienne » du 15 mai au 30 octobre, laquelle explore l'influence des techniques italiennes sur les artisans céramistes provençaux et aubagnais. Enfin la galerie Argilla organisera une exposition présentant des pièces de céramique provenant des pays membres de la Route Européenne de la Céramique du 9 août au 6 septembre.

CRÉATION D'UN CHAMPIONNAT D'EUROPE DE TOURNAGE

En partenariat avec l'Association des Potiers Méditerranée de Menton et avec

le soutien de l'École de Céramique d'Aubagne, Argilla accueillera également le 1^{er} championnat européen de tournage potier, organisé par Stéphane Montalto, Meilleur Ouvrier de France, ainsi que la 4^e édition du championnat de France : spectacle garanti ! Quant à l'École de céramique elle propose une démonstration de tournage à la corde avec le professeur et maître sculpteur Jean-Michel Serre : la pièce sera une jarre sur le thème de Marcel Pagnol. Des animations sont prévues pour les grands et les petits, avec des démonstrations de tournage (3 tours seront posés place Pasteur) pour une fabrication de tairiettes, et la participation de groupes folkloriques et musicaux. Interrogé sur l'enjeu que représente Argilla pour la ville d'Aubagne, Patrice Jarque, conseiller municipal délégué à l'Artisanat et aux Métiers d'art, nous confie : « À travers cette manifestation, Aubagne affirme son identité : celle d'une ville tournée vers l'artisanat d'art, enracinée dans la terre,

mais toujours ouverte sur le monde. Argilla, c'est plus qu'un marché : c'est un souffle artistique, une invitation à toucher la beauté du bout des doigts. Dans chaque pièce, il y a un battement de cœur. Dans chaque regard, un peu de lumière. Et dans chaque édition d'Argilla, un souffle poétique qui fait d'Aubagne la capitale des terres vivantes. L'enjeu d'Argilla : perpétuer une tradition ancestrale vouée à se transmettre de génération en génération. »

ARGILLA EN CHIFFRES

- ✓ 200 exposants
- ✓ 17 pays représentés
- ✓ 50 agents de la Ville
- ✓ 14 secouristes
- ✓ 100 000 visiteurs

Patrice JARQUE

Conseiller municipal, délégué à l'Artisanat et aux Métiers d'art
patrice.jarque@aubagne.fr



LES FESTIVALES D'AUBAGNE

L'AGENDA DE VOTRE ÉTÉ À AUBAGNE-EN-PROVENCE !

Festivals, marchés du jour, marchés nocturnes, céramique et santons, balades,
Animations, concerts, spectacles, cinéma sous les étoiles...

LES GRANDS RENDEZ-VOUS

LE FESTIVAL LES NUITS FLAMENCAS FÊTE SES 10 ANS !



La 10^e édition des Nuits Flamencas fera vibrer Aubagne aux rythmes passionnés du flamenco, avec un programme prestigieux et éclectique pour fêter ses 10 ans : spectacles, musique, danse, cinéma, mode, master classes, bals sévillans, expositions, conférences, animations pour enfants... Du 2 au 6 juillet. Centre-ville.

Plus d'informations sur nuitsflamencas.fr

PLACES EN MUSIQUE

«Places en Musique» est organisé par l'association des parents d'élèves du Conservatoire (Apec) en partenariat avec la Ville d'Aubagne. L'objectif est de proposer un instant musical dans le centre ancien afin d'y découvrir ou redécouvrir le charme des places. Ainsi, tout au long de l'été, neuf concerts gratuits seront programmés le jeudi à 19h sur différentes places du centre ancien de la ville.

Du 3 juillet au 28 août.

FESTIMÔME

Vivez la 24^e édition de Festimôme ! Spectacles, ateliers, concerts et plus encore viendront animer ce week-end haut en couleur. La Grande Récré voit le jour, un espace d'ateliers et d'activités pensé pour éveiller, amuser et émerveiller les enfants.



Du 24 au 27 juillet 2025, Parc Jean-Moulin.
Plus d'informations sur arteuro.fr/festimomes

MARCHÉ À LA CÉRAMIQUE ET AUX SANTONS L'UNIVERS DE L'ARGILLE !

Chaque été, céramistes et santonniers du Pays d'Aubagne s'installent sur le cours Foch pour vous présenter leurs dernières créations. Avec cette année des nocturnes chaque soir, mais aussi des démonstrations et des initiations. Du 18 juillet au 24 août, de 10h à 19h. Inauguration le 18 juillet à 17h30. Les 9 et 10 août : 9h - 19h. Cours Foch, Aubagne.

GRAND CONCERT DE SYNAPSON ET DJ SET DE PHILIPPE CORTI

Synapson, c'est l'alchimie unique entre deux producteurs français, une présence scénique incontournable et déjà 15 ans de carrière. Le célèbre groupe de musique français se produit à Aubagne pour un concert gratuit ouvert à tous. Philippe Corti assurera la première partie pour une soirée exceptionnelle à ne pas rater. Vendredi 22 août à partir de 20h. Esplanade Charles de Gaulle. Gratuit.

FESTIVITÉS DE BEAUDINARD

Soirée mousse - grand loto nocturne - embrasement de la chapelle - BEAUD'en couleur - sardinade - concert - soirée DJ - cavalcade
Du samedi 2 août au dimanche 10 août.
Hameau de Beaudinard.

LES VENDREDIS D'ÉTÉ ET LE MARCHÉ DES CRÉATEURS



Concerts, spectacles, marché des créateurs... Il y a toujours un événement à vivre chaque vendredi soir d'été à Aubagne ! À cette occasion une partie du centre-ville sera piétonnisée pour vous permettre d'apprécier pleinement tous ces moments de convivialité. Tous les vendredis de 18h30 à 23h. Centre-ville.

ARGILLA



Pendant deux jours, plus de 200 artisans céramistes venus de toute la France et des quatre coins du monde exposent leur savoir-faire unique. Pour l'édition 2025, Argilla célèbre son jumelage avec Deruta, ville italienne renommée pour ses majoliques, et met à l'honneur l'Italie, berceau de traditions céramiques millénaires. Samedi 9 août et dimanche 10 août. Centre-ville. Voir le programme complet sur aubagne.fr

CONCERTS ET ANIMATIONS MUSICALES

LES NUITS FLAMENCAS



Retrouvez le programme complet en flashant le QR code.

PLACES EN MUSIQUE

Jeudi 3 juillet

«Sinfonia», musique classique.
19h, place de la Sarrasine

Jeudi 10 juillet

«Songbook», jazz
19h, Cour de Clastre

Jeudi 17 juillet

«Bourbon jazz», jazz
19h, place de la rue Torte

Jeudi 24 juillet

«Quatuor Messiaen», musique classique
19h, square Arnaud Mathieu

Jeudi 31 juillet

«Ensemble Soléa», musique classique
19h, place Sainte-Rose

Jeudi 7 août

«Ad Libitum», jazz
19h, place de l'Huveaune

Jeudi 14 août

Trio de l'ensemble «Provence Verdon», musique classique
19h, place Sainte-Rose

Jeudi 21 août

«Quintessence», musique classique
19h, place de l'Huveaune

Jeudi 28 août

«Bouzouk trio»
19h, place de l'église Saint-Sauveur

FINALE DU CONCURS DE CHANT CHANTENSCÈNE



Jeudi 10 juillet

Assistez au concert de la finale avec en 1^{re} partie un show exceptionnel Tribute Céline Dion interprétée par Audrey de l'Orchestre Aud & Show. Le seul concours de chant de la région avec des musiciens en live ! De 21h à 23h15, cours Foch. Gratuit.

SOIRÉE DJ CHÉRIE FM - NOSTALGIE

Vendredi 11 juillet et vendredi 15 août Chérie FM et Nostalgie débarquent à Aubagne pour vous faire danser sur les sons qu'on adore, de 1980 à aujourd'hui. Soirée Chérie FM Feel good party le 11 juillet à partir de 21h, Esplanade de Gaulle. Soirée Nostalgie Génération 80 le vendredi 15 août à partir de 21h à 00h, Esplanade de Gaulle

DJ SET YANN MULLER

Vendredi 18 juillet
De 21h à 00h, Esplanade de Gaulle. Gratuit

AUBAGNE JAZZ BAND - LES LÉGENDES

Vendredi 25 juillet
De 21h à 23, Esplanade de Gaulle. Gratuit

TOURNÉE «ÇA C'EST LE SUD»

Vendredi 1^{er} août
Le Comité régional de tourisme et la Région unissent leur force aux côtés de la Ville d'Aubagne pour vous proposer un événement unique. Près de 3 heures de show vous seront proposées en présence notamment du performeur Erick Baert. De 21h à 23h. Esplanade de Gaulle



FESTIVAL CRÉOLE

Du vendredi 1^{er} août au dimanche 3 août
De 21h à 00. Parc Jean-Moulin.

SYNAPSON ET PHILIPPE CORTI



Le vendredi 22 août

20h, Esplanade Charles de Gaulle. Gratuit.

LES FIFRES DE GÉMENOS

Le vendredi 22 août
Répertoire traditionnel de musiques provençales
De 18h à 19h, Village des santons. Gratuit.

EXPOSITIONS ET MUSÉES

EXPOSITION ÉLÉGANCE ITALIENNE



Collection Aubagnaise d'inspiration italienne
Du 15 mai au 30 octobre à Hôtel de ville.
Entrée libre du lundi au vendredi de 8h à 18h
Ouverture le samedi 9 et le dimanche 10 août de 9h à 19h

ALCHIMIE D'ARGILE DERUTA



Argilla 2025 célèbre la céramique de Deruta. Depuis l'époque étrusque, ce petit village italien a su préserver un savoir-faire exceptionnel, entre tradition ancestrale et créativité contemporaine. Du 21 juin 13 septembre au Centre d'art contemporain Les Pénitents Noirs.
Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Ouverture tous les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Ouverture les samedi 9 et dimanche 10 août de 9h à 19h. Fermé le 15 août.

EXPOSITION D'ŒUVRES EN CÉRAMIQUE DES PAYS MEMBRES DE LA ROUTE EUROPÉENNE DE LA CÉRAMIQUE



Du 9 août au 6 septembre à la Galerie Argilla
Ouverture du mardi au samedi de 10h à 18h.
Ouverture le samedi 9 et le dimanche 10 août de 9h à 19h

ATELIERS

Le centre d'art contemporain Les Pénitents Noirs vous propose divers ateliers gratuitement sur réservation : chapel.penitents@aubagne.fr / 04 42 18 18 26

Samedi 5 juillet

Visite Guidée Exposition Alchimie d'Argile DERUTA.
10h30/11h30. Tout public

Mercredi 9 juillet

Argile et gravure
10h/11h30. à partir de 10 ans.

Mardi 15 juillet et jeudi 14 août

Découverte des trois pénitents d'Aubagne
9h30/10h30. Tout public.

Mercredi 16 juillet

Pochoirs et poncifs
10h/11h30. à partir de 10 ans.

Mercredi 23 juillet et mercredi 20 août

Escape game
10h/11h.

Mercredi 30 juillet

Atelier «DIY» Sac Pochette
10h00/11h30. à partir de 12 ans.

Mercredi 27 Août

Linogravure
10h00/11h30. à partir de 12 ans.

BALADES, VISITES, RENCONTRES

MUSÉE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE



Labellisé « Musée de France », le Musée de la Légion étrangère vous invite à découvrir près de 2000 œuvres exposées (Beaux-arts, militaria, textile, etc.), des collections nationales de référence ainsi que la Salle d'honneur et la Crypte. Des visites guidées gratuites sont régulièrement organisées par le musée et réservables sur www.tourisme-paysdaubagne.fr
Le musée est ouvert du mardi au dimanche, de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Entrée et parking gratuits : Chemin de la Thuillière, 13400 Aubagne.
Pour toute information ou réservation : 04 42 18 10 96

LE PETIT TRAIN

Du 1^{er} juillet au 30 août, du mardi au samedi.

Départ du 16 cours Barthélemy à 10h30, 11h30, 16h, 17h, 18h.
Le Vendredi jusqu'à 17h. Fermeture exceptionnelle : 8, 10 et 21 août.
Tarifs : Adulte 8 €, Enfant (4-12 ans) 5 €, -4 ans gratuit. Tarif groupe dès 15 personnes (sur réservation). Cours Barthélemy.



À LA RENCONTRE DES MAÎTRES DE L'ARGILE

C'est une nouveauté cette année. Partez à la rencontre des maîtres de l'argile et du patrimoine aubagnais, de la Poterie Ravel à la cigale Sicard, lors d'une visite guidée exceptionnelle.
De 9h15 à 11h30. Tous les mercredis du 16 juillet au 27 août. Réservation www.tourisme-paysdaubagne.fr

L'ÉTÉ AVEC MARCEL PAGNOL

BALADES THÉÂTRALES



MANON DES SOURCES

Avec la compagnie Dans la Cour des Grands.
Réservation obligatoire sur www.tourisme-paysdaubagne.fr. Adulte : 34,50 € / Enfant : 17 € (8 - 18 ans). Gratuit pour les moins de 8 ans.
De 19h à 23h30, les 10/07, 20/07, 01/08, 02/08 au domaine de la Font de mai.

SECRETS DES COLLINES

Avec la compagnie Dans la Cour des Grands.
Réservation obligatoire sur www.tourisme-paysdaubagne.fr. Adulte : 30 € / Enfant : 16,50 €. Gratuit pour les moins de 8 ans.
De 19h à 22h, les 11/07, le 17/07, 24/07, 08/08, 09/08 au domaine de la Font de mai.

MAISON NATALE DE MARCEL PAGNOL

Visite commentée de la maison natale de Marcel Pagnol chaque samedi d'été de 14h à 15h.
Ouverture du mardi au samedi, de 9h à 12h30, et de 14h à 18h.
16 Cours Barthélemy.

LE PETIT MONDE DE MARCEL PAGNOL

Une multitude d'activités sont proposées tout l'été au Petit monde de Marcel Pagnol, avec des ateliers de stop-motion, des visites commentées, un atelier des 5 sens, des ateliers contes musicaux...
Plus de renseignements sur www.tourisme-paysdaubagne.fr
Ouverture du mardi au samedi, de 9h à 12h30, et de 14h à 18h.
4 cour de Clastre.

TRADITION

14-JUILLET

C'est un rendez-vous incontournable de l'été. Comme chaque année partout en France, le 14 juillet est l'occasion de célébrer la fête nationale et d'assister au défilé organisé par la municipalité. Sans oublier le traditionnel bal du 14-Juillet.
9h45 : Hôtel de ville pour la levée des couleurs
10h : rassemblement au monument aux Morts
10h30 : défilé pédestre et motorisé
21h : Bal sur le cours Foch

NOTRE-DAME DES NEIGES

Aubades, lotos, et soirées dansantes animeront le hameau de Beaudinard. Une manifestation qui s'inscrit dans le calendrier des fêtes provençales populaires de la Saint-Eloi mais reste avant tout l'occasion de festoyer et de créer du lien social avec les habitants
Du 2 au 10 août. Programmation sur www.tourisme-paysdaubagne.fr

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'AUBAGNE

Les commémorations débiteront cette année à 17h30 avec un dépôt de gerbes à la plaque de l'Adjudant-chef Mouty au Pin Vert suivi d'un autre dépôt sur la plaque René Meucci, dans la rue du même nom avant le grand rassemblement au carré des Goumiers dans le cimetière des Passons. Les cérémonies se termineront vers 19h30 avec un apéritif offert par la municipalité.
Le 21 août, centre-ville.

CAVALCADE D'AUBAGNE



Tradition provençale. Défilé en costumes provençaux avec chevaux montés, charrettes décorées.
Dimanche 24 août à 10h30 jusqu'à 12h.
Centre-ville

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES



Lundi 21 juillet

Cinéma sous les étoiles - « Topaze » de Marcel Pagnol
21h30, Esplanade de Gaulle

Mardi 12 août

Ciné sous les étoiles - « Le Comte de Monte-Cristo » de Alexandre De La Patellière et Matthieu Delaporte
21h00, Esplanade de Gaulle

MAISONS DE QUARTIER

MON ÉTÉ DANS LES MAISONS DE QUARTIERS



Les maisons de quartier vous proposent un programme estival que vous pourrez retrouver en détail en flashant le QR code.

ET SI ON PARLAIT « FAUSSE CONCERTATION » ?

Décidément, le lent glissement politique de G Gazay vers la macronie et son représentant Édouard Philippe se fait aussi dans la méthode : quand on ne veut pas respecter l’avis d’une majorité, on laisse pourrir la situation, on sème le doute puis on fait une « concertation citoyenne ».

C’est ce qui se fait à propos du maintien du marché cours Voltaire : tous, aubagnais et commerçants, sont unanimes : il faut oublier un fantomatique office intercommunal du tourisme (?) et remettre notre marché à son emplacement traditionnel. Quant à l’argument de faciliter le stationnement des forains, il y trouvera bien sûr une solution. Et pourtant G Gazay persiste et signe : les touristes du bassin d’Aix prendront le Valtram pour avoir, à l’office, un renseignement qui est déjà sur internet : c’est ridicule !

Le groupe RN dénonce ces méthodes qui ne sont pas dans l’intérêt des aubagnais, seuls capables de décider de ce qui est bon pour leur ville

Le Groupe « Pour faire renaître Aubagne »

Joëlle MELIN, Présidente, et Régine-Brigitte NIETO

AUBAGNE POURRA ÊTRE UNE VILLE HEUREUSE SI NOUS LE VOULONS

Notre ville est devenue dure, sale, terne, sèche.

La dureté, c’est d’abord celle de la majorité qui ajoute des policiers aux policiers, d’inutiles caméras aux caméras, en retirant les travailleurs sociaux, en laissant les écoles, les maisons de quartier et la bibliothèque dans un état de délabrement avancé! Notre ville est sale : poubelles qui débordent, panneaux de travaux, stocks de matériaux, végétaux qui envahissent les trottoirs et les rares pistes cyclables.

Aubagne est devenue terne, au milieu de sa plaine où l’herbe est écrasée par les immeubles et les parkings. Où sont les arbres, les parcs ombragés, les jeux pour les enfants dignes de ce nom?

Ville sèche, minérale, étouffante, Aubagne ne s’adapte pas aux étés caniculaires.

La ville que nous voulons sera douce à vivre.

Les citoyens participeront aux décisions qui les concernent.

Venez nous rencontrer dans les rues, sur les marchés, devant les écoles pour en parler librement et construire la ville de demain.

Nous sommes à l’écoute de vos propositions. Nous les ajouterons aux nôtres pour construire avec vous.

Le Groupe « Rassemblement de la Gauche et des Écologistes (RGE) »

Clémentine FARDOUX et Denis GRANDJEAN, co-Présidents du groupe RGE, Dominique BENASSAYA NIVET, Alexandre LATZ, Valérie BOISSON, Magali GIOVANNANGELI, Yves PERRIN-TOININ, Arthur SALONE et Jean-Pierre SQUILLARI

UNE CONCERTATION POUR DÉFINIR ENSEMBLE L’EMPLACEMENT FUTUR DE NOTRE MARCHÉ

Depuis le début des travaux liés notamment à l’arrivée du Val’Tram, le marché a été déplacé ainsi que de nombreux événements festifs et commémoratifs. Conscients des bouleversements que cela a engendrés dans notre cœur de Ville, nous remercions chacun pour les efforts consentis afin que cette période de transition soit la plus bénéfique possible à l’activité économique, au rayonnement et à l’attractivité de notre Ville. D’ici quelques mois, nos espaces pourront reprendre vie : le cours Voltaire, le Cours Foch et l’Esplanade de Gaulle qui comptent parmi les places emblématiques d’Aubagne. La question de l’emplacement futur du marché étant également un enjeu majeur de développement économique pour tous, nous avons fait le choix d’engager une concertation auprès des Aubagnais et clients du marché, des commerçants sédentaires et des commerçants non sédentaires pour que chacun puisse s’exprimer. La concertation conduite par la Fédération des Marchés de France, un organisme indépendant, se déroule ainsi en ce moment même avec l’objectif d’écouter et de respecter le choix du plus grand nombre. Un bel exercice de démocratie !

Le Groupe « Les Républicains et Apparentés »

Danielle MENET et Pascal AGOSTINI, co-présidents, Brigitte AMOROS, Jeremy COETTO, Laurent GUEDJ, Matthieu HERMANT, Yoann LEANDRE, Jean-Bernard LOUIS, William MIROUX, Monique MOÏSE, Geneviève MORFIN, Marc ZANARINI, Léo MOURNAUD, Jeremy PANGOURASSOU, Vincent RUSCONI, Hélène TRIC

LE PAYS D’AUBAGNE, TERRE DE TOURISME AU SEIN DE LA 1^{RE} RÉGION TOURISTIQUE DE FRANCE, APRÈS PARIS

L’Office du Tourisme a lancé la saison estivale pour les 12 communes du Pays d’Aubagne en rappelant l’attractivité du territoire, notamment autour d’évènements majeurs tels qu’Argilla les 9 et 10 août prochains, la Légion étrangère, la céramique, la nature ainsi que le vélo qui constituent des marqueurs forts de notre identité touristique. L’Office du Tourisme déploie, en effet, une véritable stratégie touristique annuelle qui a permis la croissance de la fréquentation sur l’ensemble des communes et en particulier à Aubagne avec 12 000 visiteurs par an, une augmentation de son chiffre d’affaires de 15 % et une augmentation de fréquentation dans nos musées de 20 %. L’Assemblée Générale du 11 décembre 2024, à l’unanimité des 12 communes représentées, a ainsi validé la création d’un nouveau bâtiment en cœur de Ville (en lieu et place de l’ancienne consigne), en face de l’arrivée du Val’Tram connectant Aubagne aux autres communes du territoire touristique. Ce bâtiment éco-responsable, dont la fréquentation sera importante, viendra compléter et renforcer l’offre commerciale du centre-ville tout en permettant à de nombreux événements, manifestations ou marchés de se dérouler sur le cours Voltaire. Nous ne pouvons que nous réjouir de la création de cet emblème du tourisme à Aubagne, ville centre de l’Est de la Métropole, qui apportera modernité, confort et attractivité pour tous et qui est entièrement financé sur les fonds propres de l’Office de Tourisme.

Le Groupe « Les Centres – Nouveau Centre – Modem – UDI – UDE et apparentés »

Magali ROUX et Alain ROUSSET, co-présidents, Stéphanie HARKANE, Zarick KOURICHI, André LEVISSE, Faustine THIBAUD

UN ÉTÉ POUR VIVRE PLEINEMENT AUBAGNE

À Aubagne, l’été est bien plus qu’une saison : c’est une célébration collective de notre identité, un moment d’ouverture, de création et de fête. Dès juillet, la ville devient une scène vivante où se mêlent traditions et inspirations nouvelles. Grâce à la mobilisation de la ville avec les associations culturelles, les artistes et créateurs ainsi que l’Office de tourisme, une programmation gratuite et accessible à tous prend vie en tous lieux. Dans nos rues avec Places en Musique, nos collines avec diverses randonnées Pagnol, et bien d’autres. Chaque fin de semaine, au cœur de la ville, les « Vendredis d’été » offrent une ambiance festive et familiale, où marché de créateurs et « musiques sous les platines » vous invitent à la découverte d’Aubagne. Cette année, le festival de renommée internationale « Les nuits flamencas » fêtera ses 10 ans avec une programmation exceptionnelle. Toujours fidèle à son ADN, Aubagne célèbre ses savoir-faire avec le marché d’été de la céramique et du santon, et accueille des événements de portée internationale tel que le prestigieux marché « Argilla » les 9 et 10 août prochains, qui confirme notre rayonnement dans ce domaine d’excellence et célèbre notre appartenance à la Route européenne de la Céramique.

Le Groupe « Société civile »

Sophie AMARANTINIS et Philippe AMY, co-présidents, Cécile BOURGUIGNON, Mathilde BARTHELEMY, Franck CHAMLA, Irène DUPLAN, Julie GABRIEL, Patrice JARQUE, Jeannine LEVASSEUR

ÉTAT CIVIL Du 20 mai 2025 au 19 juin 2025

BONJOUR LES BÉBÉS

Zenaël ROUSSEAU • Youssef, Ayoub BOUTIDA • Loann, Ange VIDAL • Romeo DAILEY MARQUES • Éléonore, Freyja, Aïcha HUGON • Nour, Norhene MALEK • Éssil TALBI • Émilie MAHÉO • Céleste, Eugénie DRÉANO • Nyssa ROCHA DA SILVA • Enzo, Charly, Philippe POCHAN • Vincenzo, Gilles, Henri RIFFAUD GUERRA • Loane SOUCHARD • Andrea, Alain, Fabrice, Axel OLLAGNIER • Loan, Jean-pierre, Serge BARTOLOMUCCI • Adias MIRDITA • Ella, Valérie, Danielle, Rose SABAA • Eva, Alma ROUX • Elisa, Vita, Edwige D'AMBROSIO • Ilyas CHEREF • Nina, Catherine, Jeannick PASSEREL • Mathéo, Einar RABENJAMINA • Matilde SILVA VIEIRA • Giulio, Pierrot, Michel TAKSRIT • Malone, Ali HELAL • Thiago YBARRA • Assia BOURA • Fanta, Aly SOUMAH • Livyo, Paul SAINT-LEGER CAMBE • Eliott, Jean, Marin, Harry PELTIER • Ayden MOLIMARD • Siméa, Maliba GORGAN • Pauline, Fabienne PIOLI • Eden, Sam, Piri VERNOINE TILLOY • Imraan, Yacine SELMI • Elio CHAVE • Romy, Véronique, Angélique BUHAGIAR • Aarone, Uriel, Hoani, Omay, Heiarii ABSYTE GERMAIN

ILS ONT DIT OUI

Grégory, Ladislav, Robert EVRARD et Samia SAHRAOUI • Corentin, André, Franck SEGUIN et Elisa, Sarah, Anne-sophie BOUITA • Tristan, Arthur PATINGRE et Cassie, Danièle, Monique LEROUX • Romain, Antonin AGOSTINHO et Céline, Pauline RUZZA • Clément, Jérémy BLONDEAU et Madina TCOPANOVA • Patrick SUSS et Anne-marie, Bernadette ARNAUD • Christophe, Lucien, Henri BOISSEZ et Anaïs, Sylvie, Françoise MEUNIER • Yoann, Pascal WATTIAUX et Émilie, Catherine, Valentine FREZAL • Hamou, Mohamed KEBDANI et Sarah,, Myriam BORDIONE • Frédéric, Louis, Nicolas FESTE et Etelka, Ginette DEKMAR • Thierry BATRET et Anouck, Geraldine, Charlotte KECHAYAN • Thibaut ROBERT et Aurélie, Germaine TARDY • Erik, Anthony PRADOPAREDES et Fatima, Zahrae BEJJIT

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Michel SANG 77 ans • André, Charles SCHORNSTEINER 93 ans • Jean-pierre, Vincent GOSSO 58 ans • Mario, Jean-pierre BELLARDI 68 ans • Mireille, Léone, Fernande PITTAU 77 ans • Maria, Lucie CASELLI Veuve LUBAT 86 ans • Rose MANGAS Veuve DUBUISSON 80 ans • Jean, Claude, Christian BLANC 84 ans • Carmela SANNINO Veuve ESCOFFIER 100 ans • Marie, Jeanne, Raymonde SEILER Veuve KOULINITH 95 ans • Yvon, Roger THOMAS 87 ans • Manuela GIL Veuve EXPOSITO 89 ans • Françoise, Vincente SANTO

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 6 JUILLET

Pharmacie Auchan
C.C Auchan
04 .42. 84. 35. 75

DIMANCHE 13 JUILLET

Pharmacie Charrel
Zac du Charrel
04. 42. 03. 47. 80

LUNDI 14 JUILLET

Pharmacie ALCARAZ
3, cours Voltaire
04 .42. 03. 14. 56

DIMANCHE 20 JUILLET

Pharmacie du Bras d'Or
20, cours Barthélémy
04 .42. 03. 09. 09

DIMANCHE 27 JUILLET

Pharmacie ALCARAZ
3, cours Voltaire
04 .42. 03. 14. 56

DIMANCHE 3 AOÛT

Pharmacie Cours Foch
7, cours Maréchal Foch
04 .42. 03. 10. 33

DIMANCHE 10 AOÛT

Pharmacie Bartolini
105, Avenue Marcel Paul
04 .42. 70. 42. 42

VENDREDI 15 AOÛT

Pharmacie Cour Foch
7, cours Maréchal Foch
04. 42. 03. 10. 33

DIMANCHE 17 AOÛT

Pharmacie du Lion (ex horloge)
860, Route de la Légion
04. 42. 03. 10. 66

DIMANCHE 24 AOÛT

Pharmacie Tourtelle
Route Nationale 8
04. 42. 03. 06. 01

DIMANCHE 31 AOÛT

Pharmacie Pin Vert
33, avenue Roger Salengro
04. 42. 03. 15. 79

LES PERMANENCES

Accès au droit • Maison de la Justice et du Droit, 26 cours Voltaire, 04 42 36 98 10 • **Espace Aubagne Seniors**, 10 avenue Joseph Fallen, 04 42 18 19 05 • **Action sociale** • CCAS, Immeuble Les Marronniers, avenue Antide-Boyer, 04 42 18 19 54 • **Maison Départementale de la Solidarité de Territoire** 5, rue Lafond, 04 13 31 06 00 • **Associations** • **Maison de la vie associative**, allée Robert-Govi, 04 42 18 17 75 • **Logement** • **Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL)**, à la Maison de la Justice et du Droit. Sur RV au 04 42 36 98 10. Conseil financier : sur RV au 04 96 11 12 00 • **Espace Info Energie**, 2 cours Foch, 04 42 03 88 16. Lundi, mardi et mercredi, de 14h à 18h. • **Santé** • **Réseau Bronchiolite Asthme Mucoviscidose** 13, 04 91 75 70 00, de 9h à 18h (urgence en kinésie respiratoire pédiatrique, praticiens de garde). • **Espace Santé Jeunes**, 18 boulevard Gambetta, 04 42 84 41 08 Du lundi au vendredi, de 12h à 19h. • **Association Fil Rouge Alzheimer**, 10 avenue Joseph Fallen, Espace Aubagne Seniors, 07 81 12 52 68. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (sauf le mercredi après-midi). • **Don du sang**. Le 1^{er} mardi de chaque mois, de 15h à 19h30 à l'Espace Bras d'Or. • **Retraites** • **Retraites du régime général**, 6 bis boulevard Ganteaume, sur RV. • **CARSAT Sud-Est** : 3960. Retraites complémentaires : 0820 200 189.

Veuve BAUDRACCO 95 ans • Gisèle, Marie, Madeleine GANOT Veuve CARRALERO 75 ans • Mehrez GHARNOUGUI 41 ans • Yvette, Marie, Josephine PEREZ Veuve MULLER 81 ans • Marie, Louise, Marguerite ROSTAGNI Veuve CASTELLINO 85 ans • Anna, Marie TRITTO Veuve SIMONCINI 95 ans • Denis, Vincent, Louis, Marie GARNIER 71 ans • André, Marius ESPANET 87 ans • Ginette, Raymonde, Jeanne MOUSSET Veuve THUILLIER 90 ans • Patricia, Marie, Thérèse CACHIA 65 ans • Patrice, André PONCHEL 76 ans • Madeleine KECHICHIAN Epouse AFARIAN 66 ans • Albert, Alix REYNAUD 77 ans • Chrystel, Jacqueline GUIGON Veuve LOMBARDI 58 ans • Anna NIKONOFF Veuve LE LANN 91 ans • Liliane, Germaine FISCHETTI Veuve ALDROVANDI 95 ans • Odile, Charlette, Anne-marie MANDINE 84 ans • Edmond, Félicien PIANA 88 ans • Jacky, Alfred DEDIEU 86 ans • Georges, Gaston BLEUZE 92 ans • Marie-françoise, Carmen, Dolorès HENEDIA 56 ans • Antoinette, Delphine SIGALI Veuve GIUNTI 93 ans • Marie, Joséphine LECA 93 ans • Gilles, Patrick SIMÉON 71 ans • Evelyne ABAD 74 ans • Monique, Irène, Berthe PRATESI 82 ans • Marie, José, Armande DANIEL Veuve JOURDAN 79 ans • Josiane, Germaine, Yvonne COLOMBU 77 ans • Maurice, Gérard LAURET 79 ans • Roger VERNE 75 ans • Marie-louise, Charlotte, Marcelle DULAC Veuve OSTERMANN 98 ans • Claude, Pierre, Thomas, Albert, Ghislain SIMONET 88 ans • Rosarlane BRUNO 73 ans • Jeannot SALBASHIAN 89 ans • Jacqueline, Marie, Josette, Raymonde NOGUER Epouse JOUVIN 91 ans • Malika NEDIR 66 ans • Valérie, Josette, Désirée DARMON Epouse BOYER 90 ans • Roger, Antoine RUIZ 93 ans • Josiane, Andrée, Françoise ROSBOCH Epouse FILONI 81 ans • Annunziata BRIGNONE 93 ans • Jeannine COSSU Veuve CASCINELLI 101 ans • Jean-claude, Joseph FAULLO 81 ans • Maurice VOLPI 83 ans • René, Charles, Robert MATTONE 77 ans • Hélène VICTORRI Epouse GRAS 96 ans • Eliane, Geneviève, Yvonne, Jeanne MATIFAS Veuve LAVILLE 88 ans • Louise, Paule, Minerve PERRIN Veuve AURELIO 86 ans • Nordine ISSAD 67 ans • Paulette GURRIERI Veuve BANTI 89 ans • Roger, Antoine, Vincent CUSIMANO 96 ans • Simonne, Charlotte DOLIS Veuve PAJAK 91 ans • René, Fernand JALAIN 94 ans • Juliette, Gabrielle, Antoinette SALVAT Veuve PASOTTI 91 ans • Jacqueline, Isabelle, Marguerite RAGONS Veuve COMBAT 86 ans • Bernard, Roland, Rogé, Henri BAZILE 73 ans • Denise, Claudine RAYNAL Epouse LEVEAU 78 ans • Claudia, Yvonne HERZOG Epouse ANDREIS 78 ans • Agustin SAEZ 87 ans



Gérard GAZAY

Maire d'Aubagne
Secrétariat du maire
Tél. 04 42 18 19 19
Email : secretariatdumaire@aubagne.fr

Pour contacter vos élus

Par courrier
Hôtel de Ville - Bureau des élus
7, bd Jean Jaurès - 13400 Aubagne

Secrétariat des élus

Tél. 04 42 18 18 07



Alain ROUSSET

1^{er} adjoint
Délégué à l'Administration générale et à l'Aménagement du territoire
alain.rousset@aubagne.fr
Tél. secrétariat du Premier adjoint : 04 42 18 19 80



Hélène JULIEN-TRIC

6^e adjointe
Déléguée à la Politique Alimentaire communale
helene.tric@aubagne.fr



Philippe AMY

7^e adjoint
Délégué à la Culture et aux Evénements culturels
philippe.amy@aubagne.fr



Geneviève MORFIN

8^e adjointe
Déléguée au Patrimoine, aux Traditions et à la Ville Lecture
genevieve.morfin@aubagne.fr



André LEVISSE

9^e adjoint
Délégué à l'Aménagement économique, en charge des Partenariats
andre.levisse@aubagne.fr



Stéphanie HARKANE

10^e adjointe
Déléguée au Tourisme et aux Jumelages
stephanie.harkane@aubagne.fr



Yoann LEANDRE

11^e adjoint
Délégué à l'Urbanisme
yoann.leandre@aubagne.fr

15 ADJOINTS AU MAIRE

LES ADJOINTS AU MAIRE, ADJOINTS AUX QUARTIERS



Léo MOURNAUD

Adjoint au quartier Centre-ville
leo.mournaud@aubagne.fr



Jeannine LEVASSEUR

Adjointe aux quartiers Palissy, Les Passons, Aubagne Sud
jeannine.levasseur@aubagne.fr



Jean-Bernard LOUIS

Adjoint aux quartiers La Tourtelle, Saint Mitre, Camp Major, le Charrel
Délégué au Devoir de Mémoire et aux Anciens Combattants, à la Commission de Sécurité et à la Gestion des Cimetières
Correspondant Défense
jean-bernard.louis@aubagne.fr



Julie GABRIEL

Adjointe aux quartiers Beaudinard, Eoures, Le Pin Vert
Déléguée à l'Enfance, à la Petite Enfance et aux Femmes
julie.gabriel@aubagne.fr

16 CONSEILLERS MUNICIPAUX



Monique MOÏSE HIRMAN

Déléguée à la Ville Fleurie et aux Parcs et Jardins
monique.moise@aubagne.fr



Mathilde BARTHÉLÉMY

Déléguée à la Réussite Éducative
mathilde.barthelemy@aubagne.fr



Faustine THIBAUD

Déléguée à l'Écologie
faustine.thibaud@aubagne.fr



Laurent GUEDJ

Délégué à la Mobilité
laurent.guedj@aubagne.fr



Franck-Clément CHAMLA

Délégué à l'Habitat
franck.chamla@aubagne.fr



Zarick KOURICHI

Délégué à la Jeunesse et à l'Animation des Maisons de quartier
zarick.kourichi@aubagne.fr



Patrice JARQUE

Délégué à l'Artisanat et aux métiers d'art
patrice.jarque@aubagne.fr



Cécile BOURGUIGNON

Déléguée à l'Emploi et à la Formation
cecile.bourguignon@aubagne.fr



Brigitte AMOROS

Déléguée au Handicap
brigitte.amoros@aubagne.fr



Magali ROUX

Déléguée à la Santé
magali.roux@aubagne.fr



Irène DUPLAN

Déléguée aux Seniors et aux relations avec les CIQ
irene.duplan@aubagne.fr



Jérémy COETTO

Délégué à la Citoyenneté
jeremy.coetto@aubagne.fr



Jérémy PANGOURASSOU

Délégué à la Ville Numérique
jeremy.pangourassou@aubagne.fr



William MIROUX

Délégué à l'Événementiel
william.miroux@aubagne.fr



Matthieu HERMANT

Délégué à l'Agriculture et à la Forêt
matthieu.hermant@aubagne.fr



Marc ZANARINI

Délégué à la Vie associative
marc.zanarini@aubagne.fr

Argilla ²⁰²⁵

Aubagne



9 & 10
AOÛT

*Escale aubagnaise sur la
Route européenne de la Céramique*

aubagne.fr



l'eau
DES COLLINES

SOCIÉTÉ
PUBLIQUE LOCALE
DU PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

adef cfbt
Formation professionnelle
Qualité pour développer
l'innovation pour l'avenir

CÉRAMISTES ET SANTONNIERS
DU PAYS D'AUBAGNE
ASSOCIATION DE 1901

ici
Provence

tunnels prado

AUBAGNE
en Provence

Route Européenne
de la CÉRAMIQUE